

Arabesques

N° 47 juillet - août - septembre 2007

Illustration
Tina Mérandon

Documentation à la Réunion

Le SCD de l'université

Flours de l'océan Indien...



Réseaux de bibliothèques...

Des fonds et des forces

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur



3 Éditorial

20 Pleins feux sur... le fonds « océan Indien »

Valérie Mesgouez

Au bord de l'océan Indien



Couverture et ci-dessus
photos de Laurent Piquemal
✉ piquemal@abes.fr

22 Les Journées ABES

22 Des leviers de modernisation

23 Agenda

Juillet

LIBER à Varsovie

Août

L'IFLA à Durban

Septembre

L'ADBU à Dunkerque

Sommaire

Dossier
Réseaux de bibliothèques...

4 Autour de l'ABES, les réseaux

Christine Fleury

7 « Nous pouvons être fiers du Sudoc »

Raymond Bérard

8 Fourniture de documents

L'INIST, le recours

Jacqueline Gillet et Joachim Schöpfel

9 FRANTIQ

Archéologie et sciences de l'Antiquité

Brigitte Lequeux

10 URBAMET

L'urbanisme en ligne

Christine Dubos et Linda Gallet

12 Focus sur les maths

Le RNBM

Isabelle Mauger

13 RERO : réseau romand

Romaine Valterio et Marylène Micheloud

15 Un réseau en Espagne

Le REBIUN

Charo Moreno et Philippe Bérato

16 Les médiathèques françaises à l'étranger

Laurence Eme



Gabon – Centre culturel français de Libreville

18 eIFL

Pour un accès plus équitable à la connaissance

Isabel Bernal

Couverture : « Mains » par Tina Mérandon

Source : <http://tina.merandon.revue.com/index.shtml>

Éditorial

Retour sur l'année 2006.

Le conseil d'administration du printemps examine traditionnellement le rapport d'activité de l'ABES. C'est donc le moment des bilans.

Comme les années précédentes, l'année 2006 a été marquée par une augmentation sensible de l'activité de l'ABES : la consultation du catalogue bat un nouveau record avec près de 35 millions de recherches en cumulant le web (+ 24 %), le mode professionnel et le Catalogue collectif de France ; la base compte 7,5 millions de notices localisées (+ 22 %) et 22,4 millions de localisations (+ 19 %) ; avec les 10 nouvelles bibliothèques déployées en 2006, le réseau comprend maintenant 1 078 bibliothèques auxquelles s'ajoutent les 1 943 du réseau Sudoc-PS. Je pourrais continuer à égrener les chiffres ; le Sudoc est un succès qui se confirme chaque année et qui a vocation à encore s'amplifier : par le déploiement de nouveaux établissements sans doute mais aussi, même si c'est moins visible, par l'arrivée de nouvelles bibliothèques au sein des établissements déjà déployés, par l'effet des intégrations des bibliothèques d'UFR et des regroupements documentaires dans les SCD.

Derrière ces chiffres, c'est toute une chaîne qui se mobilise, toute l'année, pour maintenir la qualité du catalogue, en faire évoluer les fonctionnalités, répondre aux questions des correspondants du réseau, intégrer de nouvelles collections, œuvrer à la normalisation des pratiques, assurer le fonctionnement des serveurs et autres équipements : une œuvre collective à laquelle participent bibliothécaires, informaticiens et administratifs, de l'ABES, du CINES et de l'ensemble du réseau Sudoc. Ce travail qui mobilise l'essentiel des équipes de l'ABES n'est peut-être pas toujours spectaculaire mais c'est bien le socle de sa notoriété. La réussite de l'ABES avec le Sudoc lui confère la légitimité nécessaire pour diversifier son activité au-delà du catalogue, dans le secteur documentaire et plus largement de l'IST.

L'année 2006 a en effet été marquée par la feuille de route de la SDBIS qui assigne à l'ABES plusieurs objectifs et projets. Parmi ces derniers, l'outil Star (Signalement des thèses, archivage et recherche) que l'Agence a déployé en 2006 dans 37 universités tout en travaillant à une version 2 qui permettra l'échange de données avec les plates-formes développées par les universités.

L'ABES a installé une organisation spécifique pour la gestion de ces nouveaux projets : Intranet, sites de références, Google Scholar, authentification fédérée, sites de veille, Calames (Catalogue général des manuscrits et archives de l'enseignement supérieur), Numes (Inventaire des fonds numérisés de l'enseignement supérieur). La multiplication des projets est certes une perspective motivante pour l'ABES dont la légitimité est reconnue sur l'ensemble des technologies et des projets documentaires mais elle pose la question des moyens : comment mener de front la gestion du Sudoc et le développement des missions de l'ABES avec des effectifs qui demeurent stables ? C'est un des nombreux constats de l'audit organisationnel mené d'octobre 2006 à avril 2007.

Parmi ses nombreuses recommandations, outre celle des moyens, deux méritent une réponse rapide :

- la définition d'un schéma directeur avec la SDBIS afin de formaliser la politique d'équipement du réseau et de permettre à l'ABES d'avoir une visibilité suffisante sur les projets à mener ; cette définition va de pair avec celle d'une politique de service et d'informatisation interne ; l'ABES a déjà ouvert ce chantier en organisant au printemps 2007 un séminaire interne de réflexion qui devra déboucher sur une véritable contractualisation entre l'ABES et la SDBIS ;
- le repositionnement de l'ABES comme tête de réseau en trouvant de nouvelles modalités d'association des établissements à la définition de ses orientations.

En diversifiant ses missions, l'Agence s'ouvre sur de nouveaux réseaux au-delà de celui des bibliothèques universitaires. La montée en puissance de son activité de coordination des groupements de commandes de documentation électronique (7 en 2006 représentant plus de 12 millions d'euros) a ainsi donné à l'ABES une nouvelle visibilité auprès des universités et des EPST que ne lui avait pas conférée le Sudoc. Avec le déploiement de Star, elle s'est aussi ouverte à de nouveaux partenaires dans les universités (écoles doctorales, CRI, services de scolarité). Le numérique bouleverse les frontières traditionnelles et amène les professionnels de la documentation à s'investir dans la diffusion des ressources pédagogiques et de la recherche. Une agence de mutualisation comme l'ABES a un rôle à jouer dans cette recomposition. Ses équipes en ont les compétences et l'expertise et sont prêtes à s'engager dans ces nouveaux chantiers avec de nouveaux partenaires. La condition préalable est de définir une politique précise pour l'ABES et de lui donner les moyens de cette ambition.

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

Autour de l'ABES, les réseaux

Pour débiter ce dossier consacré au **travail en réseau** dans les bibliothèques, rien de plus naturel que de présenter le réseau – ou plus exactement les réseaux – que l'ABES a initiés et anime depuis la création du Système universitaire de documentation, autrement dit du **Sudoc**. Le fait qu'aujourd'hui un concours soit ouvert pour trouver « un nouveau nom au Sudoc » correspond à une volonté de signifier l'élargissement considérable du réseau initial. Qu'il s'agisse du type d'établissements concernés – qui dépasse largement le cadre des universités – ou de la diversification des activités conduites par l'ABES, de nouvelles problématiques se font jour, à résoudre en concertation avec l'ensemble des partenaires de ces différentes réalisations et projets. En effet, faisant preuve de son adaptation au contexte en pleine évolution de la documentation, notamment électronique, l'ABES a pris une place incontournable au sein de l'information scientifique et technique. Reste à trouver l'adéquation entre ces missions à forte plus-value et l'animation d'un réseau d'environ 5 000 professionnels des bibliothèques, dont l'engagement et les satisfecit légitiment l'activité et le rayonnement de l'Agence.

À l'origine ...

Issu de la fusion des trois réseaux de catalogage partagé, Sibil-France, Auroc et BN-Opale, le **réseau Sudoc** s'est déployé progressivement à partir de janvier 2000. Si, aujourd'hui, tous les SCD et SICD des universités signalent et localisent leurs documents dans le catalogue Sudoc, ce sont également les bibliothèques des grands établissements et autres établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche qui ont rejoint ce travail collaboratif, dont le catalogue Sudoc, riche de 7 millions de notices accessibles sur le web, représente le bien commun. Au centre du dispositif d'animation de ce réseau, les actions de formation au logiciel de catalogage WinIBW constituent le socle d'une culture professionnelle et de pratiques communes relayées largement par les **coordinateurs** du Sudoc, eux-mêmes secondés par des **correspondants catalogage** et des **correspondants autorités** ainsi que par des **formateurs relais**. Le recours à l'assistance et à l'expertise de l'ABES en

matière de règles catalographiques est l'autre levier de la dynamique du réseau Sudoc.

Maillon indispensable pour une complétude des collections signalées, le **réseau Sudoc-PS** (Système universitaire de documentation pour les publications en série), continuité du CCN-PS (Catalogue collectif national des publications en série), a en charge le signalement des collections de périodiques des bibliothèques dans le catalogue Sudoc. Structuré en 33 CR (centres régionaux, pour certains, thématiques), son périmètre est bien plus étendu que celui des bibliothèques dites « déployées » puisqu'à celles-ci s'ajoutent des bibliothèques des collectivités territoriales ainsi que des centres de documentation du secteur privé ou associatif. Pierres angulaires du réseau Sudoc-PS, ce sont les **responsables de CR**, personnels des bibliothèques universitaires missionnés pour ce faire, qui coordonnent et animent leur propre réseau de production de données.

Articulé naturellement sur les bibliothèques des réseaux Sudoc et Sudoc-PS qui, en localisant leurs documents en permettent ainsi le prêt, le **réseau PEB** (prêt entre bibliothèques) s'appuie sur l'une des fonctionnalités de WinIBW (Supeb). L'enquête récente réalisée dans le cadre de l'audit de l'ABES a montré que des évolutions, notamment en termes de facilitation de la facturation, étaient attendues ; une étude, actuellement en cours, va tenter de résoudre cette problématique.

Une diversification des activités ... et des réseaux

L'ouverture du portail Sudoc en 2005, suivie de peu par celle de l'APE (accès aux périodiques électroniques), a nécessité la création d'un nouveau réseau, le **réseau Doc'élec**, composé principalement de responsables de la documentation électronique. Si l'enquête de l'audit souligne les limites d'utilisation de ces deux outils, l'ABES n'en reste pas moins à l'écoute des évolutions et besoins nouveaux dans ce domaine en pleine effervescence. Un exemple : c'est en s'appuyant sur les **correspondants Doc'élec** qu'il a été possible de participer activement à la fédération d'identités pilote du CRU (Comité réseau uni-

versitaire), service qui vise à faciliter les accès nomades à la documentation électronique dans le contexte des ENT (environnements numériques de travail).

Parmi les autres missions confiées à l'ABES : le signalement exhaustif dans le catalogue Sudoc des thèses soutenues en France. Or, selon l'arrêté du 7 août 2006, le support électronique peut désormais devenir la forme officielle d'une thèse de doctorat. C'est dans ce contexte qu'en octobre 2006, le **réseau STAR** (signalement des thèses, archivage et recherche) a été mis en place pour implanter l'outil STAR dans les établissements habilités à délivrer des doctorats. Composé pour l'instant de 35 **correspondants STAR**, ce réseau, qui fait appel à de nombreux partenaires au sein des établissements, pourrait devenir l'un des maillons structurants de la dynamique de valorisation de la recherche.

Dans le domaine des archives et des fonds anciens, les campagnes de numérisation programmées par les bibliothèques de l'enseignement supérieur ainsi que le signalement de ces collections s'inscrivent dans ce mouvement général de valorisation. Outil de catalogage et de consultation des archives et des manuscrits, conçu en concertation avec une dizaine d'établissements et développé par l'ABES, **CALAMES** (catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur) s'appuie sur le format XML EAD (Encoding Archive Description). Opérationnel dès l'automne 2007, CALAMES deviendra l'outil de signalement des fonds anciens et archives, commun à l'ensemble des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, ce qui implique bien évidemment la mise en place d'un réseau particulier constitué de spécialistes de ce type de catalogage. En octobre, aura lieu un premier déploiement concernant neuf bibliothèques – BNU de Strasbourg, bibliothèque de la Sorbonne, BIU de Montpellier, bibliothèque Sainte-Geneviève, BDIC, Mazarine, Institut de France, Muséum national d'histoire naturelle, bibliothèque Jacques-Doucet. Quant à la **coordination des groupements de commandes**, autre mission remplie par l'ABES, elle repose pour l'instant sur une logique de partenariats financiers avec les bibliothèques plus que sur un véritable réseau.

Production de données

Nature	Réseau Sudoc	Réseau Sudoc-PS	Réseau STAR
	Réseau de catalogage partagé	Réseau de catalogage partagé des publications en série	Réseau conçu autour de l'outil STAR
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 160 établissements (ILN) ✓ plus de 1 000 bibliothèques ✓ environ 5 000 membres ✓ 18 SIGB ✓ 12 fournisseurs de SIGB 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 33 CR (centres régionaux) ✓ environ 2 000 bibliothèques et centres de documentation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 35 établissements habilités à délivrer des doctorats ✓ 5 établissements nouveaux en octobre 2007
Interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordinateurs (1 par ILN) ✓ Correspondants catalogage ✓ Correspondants autorités ✓ Correspondants données 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 33 responsables de CR 	<ul style="list-style-type: none"> Correspondants STAR ✓ 33 en SCD ✓ 1 dans un CRI ✓ 1 dans un service de scolarité
Communication	<ul style="list-style-type: none"> Listes de discussion ✓ SUCAT : liste ouverte (1 700 abonnés catalogueurs) ✓ SUCOORDI : coordinateurs Sudoc ✓ CORCAT : correspondants catalogage ✓ CORAUT : correspondants autorités 	<ul style="list-style-type: none"> Liste de discussion ✓ CR : responsables de CR Une à une demi-journée professionnelle annuelle 	<ul style="list-style-type: none"> Liste de discussion ✓ STAR : responsables STAR
Formations	<ul style="list-style-type: none"> Module en présentiel à l'ABES ✓ Coordinateurs Sudoc ✓ Catalogueurs des bibliothèques en cours de déploiement ✓ Formation de formateurs à destination d'une équipe de formateurs relais pour les catalogueurs du réseau Formation à distance (en préparation) 	<ul style="list-style-type: none"> Module en présentiel à l'ABES ✓ Responsables de centres régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> Module en présentiel à l'ABES ✓ Correspondants STAR

Fourniture de services

Nature	Réseau PEB	Réseau Doc'élec	Groupeement de commandes
	Réseau de fourniture de documents (prêts et photocopies)	Réseau conçu autour du portail Sudoc et de ses services (APE)	Ensemble de partenariats s'appuyant sur des conventions financières
Volumétrie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 295 bibliothèques ✓ 119 bibliothèques « chaînées » (affiliées) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 85 établissements (ILN) ✓ 8 groupements en 2006 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 126 établissements en contact avec l'ABES ✓ 9 groupements en 2007
Interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Responsables du PEB dans les établissements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Correspondants de la documentation électronique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Professionnels des bibliothèques ✓ Directeurs d'établissement ✓ Administratifs ✓ Négociateurs du consortium Couperin
Communication	Liste de discussion SUPEB	Liste de discussion SUÉLEC	Messagerie électronique
Formations	<ul style="list-style-type: none"> Module en présentiel à l'ABES : ✓ Responsables du PEB 	<ul style="list-style-type: none"> Module en présentiel à l'ABES ✓ Coordinateurs du Sudoc 	

Pour enrichir les négociations auprès des éditeurs commerciaux autour de besoins repérés dans les établissements du réseau (comme par exemple l'accès aux archives, l'accès nomade, la fourniture de métadonnées ou de connecteurs), des procédures conjointes sont en phase d'élaboration entre l'ABES et le bureau du consortium COUPERIN.

Un réseau composite ou des réseaux qui s'imbriquent ?

Thème de l'un des ateliers du séminaire interne visant à fixer les objectifs des quatre années à venir à l'ABES, la mise en cohérence de ces différents réseaux constitue l'une des gageures qui s'impose actuellement. En effet, à effectif constant, il ne s'agit pas de multiplier les activités au risque de sacrifier la qualité des données ou des services rendus mais bien de parvenir à ce que chacun des membres de ce réseau composite se sente réellement impliqué dans une dynamique commune et solidaire.

Christine Fleury
✉ fleury@abes.fr



L'ABES au 227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala à Montpellier

Questions ouvertes

● À propos du réseau Sudoc

Philippe Le Pape, **vous êtes coordinateur Sudoc au SICD des universités de Toulouse. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- En réalité, nous faisons partie de deux réseaux. L'un régional (le réseau des bibliothèques des universités de Toulouse et de Midi-Pyrénées, soit 6 SCD), l'autre national (le Sudoc). Le premier s'est formé en 1995, c'est une sorte de Sudoc en miniature à tous points de vue : constitution initiale du catalogue à partir de sources hétérogènes – dont BN-Opale et Sibil – importation au fil du temps de catalogues convertis de formats variés, coordination par une sorte de petite ABES, une Abessette : le SICD. Avec des outils de communication tels que des listes de discussion fonctionnelles (notre Trévise est l'équivalent de SUCAT et même... son modèle !), des groupes de travail et la panoplie habituelle des dispositifs de liaison. Et nous avons rejoint le second en 2001.

Il s'ensuit que ma réponse personnelle à la question posée n'est probablement pas représentative de l'activité d'un coordinateur Sudoc, parce que je suis surtout un intermédiaire entre le Sudoc lui-même et les membres du réseau toulousain. Mes tâches relevant de cette activité spécifique sont essentiellement techniques, banales, routinières, et assez peu évocatrices d'un travail en réseau national : lorsque je vérifie les importations quotidiennes, que je répercute dans le catalogue local le travail de dédoublement après fusion dans le Sudoc, que je dresse les tableaux de répartition par SCD de la facture annuelle du Sudoc, etc. j'ai juste l'impression de faire un travail nécessaire mais [ici : un participe présent en une syllabe ou deux selon la prononciation, commençant par une consonne chuintante] !!

Ce qui me « donne le sentiment de faire partie intégrante » du réseau Sudoc, c'est plutôt la participation à divers groupes de travail cornaqués par l'ABES, et aussi tout le travail local avec mes consœurs responsables du catalogue dans les différents SCD, puisque ce travail s'effectue toujours avec le Sudoc en perspective.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- Écoutez, il y aura sûrement des réponses très sérieuses et pertinentes à cette question-là, je peux répondre un peu à côté : quant à moi, j'aurais aimé que l'ABES consacre une partie de ses ressources à la création d'un service d'études et de prospective, il se passe tellement de choses dans le domaine des données bibliographiques au sens large... je pense en particulier aux FRBR et à ce qui s'y raccroche.

● À propos du réseau Doc'Elec

Alia Benharrat, **vous êtes correspondante de la documentation électronique au SCD de Perpignan. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- À vrai dire, je ne me sens pas totalement intégrée au réseau. En effet, j'ai travaillé essentiellement sur l'APE et, le plus souvent, en contact direct avec un interlocuteur de l'ABES.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- Je pense que l'ABES devrait investir pour faire de l'APE un outil attractif, en concurrence directe avec les produits du secteur privé. En effet, il me semble que l'APE est un bon outil et qu'il ne mérite pas de disparaître. Il est gratuit et collaboratif, en lien avec le Sudoc et la BIMPE (base d'information mutualisée périodiques électroniques). L'ABES devrait, à mon sens, investir en personnel et en moyens car le produit est quasi complet. Reste cependant à l'améliorer... Cela permettrait aux bibliothèques de ne pas dépendre des rares produits commerciaux et risquer ainsi de subir des augmentations de prix incontrôlés.

L'ABES devrait améliorer son rôle fédérateur : si l'APE fonctionnait en toute fiabilité et avec des fonctionnalités supplémentaires et originales (de type statistiques d'utilisation et d'alimentation par exemple), si tous les bouquets présents dans la plupart des bibliothèques universitaires étaient pré-programmés et mis à jour, l'ABES pourrait activer son réseau de correspondants Sudoc-PS pour le présenter et le promouvoir. Nul doute alors que les bibliothèques souhaiteraient l'utiliser et l'alimenter, comme c'est le cas pour le Sudoc.

● À propos du réseau Sudoc-PS

Christiane Kubek, **vous êtes responsable du centre régional de Nancy. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- C'est l'ensemble de tout ce que je fais au quotidien qui me permet de me sentir membre d'un réseau, et même de plusieurs puisque, aux Sudoc et Sudoc-PS, s'ajoute le réseau des 34 bibliothèques de Nancy-II dans le catalogue Horizon.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- Les demandes de numérotation et de correction affluent en masse au CR 43. Les nouvelles adhésions (2 les 12 derniers mois) sont spontanées. Il me semble que l'ABES pourrait jouer un rôle fédérateur auprès des instances universitaires et ministérielles pour que les moyens, humains surtout, et matériels, soient renforcés dans les SCD hébergeant des CR.

● À propos du réseau STAR

Stéphanie Vincent, **vous êtes correspondante STAR au SCD de l'université de Cergy-Pontoise. Avez-vous le sentiment de faire partie intégrante d'un réseau ?**

- Ce sentiment s'appuie surtout, pour l'instant, sur l'existence d'échanges (essentiellement via une liste de diffusion ou par mails) avec des interlocuteurs, impliqués à des degrés divers dans le circuit électronique des thèses de leurs établissements. Notre point commun est d'être tous soumis aux impératifs de l'arrêté du 7 août 2006 relatif aux modalités de dépôt, de signalement, de reproduction, de diffusion et de conservation des thèses ou des travaux présentés en soutenance en vue du doctorat. Nous sommes donc sensibilisés à des problématiques comparables, bien que dans des contextes locaux souvent très différents. Parmi ces problématiques, citons la question du droit d'auteur appliqué aux thèses électroniques : à partir de ce sujet, qui en laissait plus d'un perplexe, s'est naturellement mise en place, parmi quelques correspondants d'abord, une démarche de mutualisation, en terme de réflexion et d'échange de documents.

Ce réseau, qui en est encore à ses linéaments, nous permet donc :
- de répertorier les éventuels problèmes concrets auxquels nous sommes individuellement confrontés, ainsi que les stratégies adoptées au cas par cas (par exemple sur la formalisation des relations avec les écoles doctorales, ou sur l'identification d'un nouveau circuit documentaire bien balisé);
- de comparer et d'enrichir, par échange, les différents types de documents que nous élaborons (devant être à terme répartis auprès des différents services concernés) ;
de disposer d'un soutien technique fourni par l'ABES.

Selon vous, dans quelle(s) direction(s) le rôle de l'ABES pourrait-il évoluer ?

- STAR fonctionne sur le principe d'une saisie collaborative des données, et d'une gestion centralisée adaptée localement en fonction des établissements. Ce système rappelle donc fortement celui du Sudoc, avec cependant une nuance de poids : la participation au Sudoc semble désormais logique, voire indispensable à tout établissement universitaire. Dans le cas de STAR, son implantation est conditionnée à la mise en place d'un circuit de dépôt obligatoire de la thèse sous forme nativement électronique. Lors de rencontres avec d'autres correspondants STAR, une forte demande s'est manifestée en faveur d'une plus grande implication de l'ABES et du ministère en vue d'imprimer, en amont, le mouvement dans les établissements universitaires. Ce n'est toutefois pas le rôle de l'ABES, qui pour l'instant consiste à faciliter, via STAR, les relations entre prestataires techniques et établissements.
À terme cependant, le dépôt des thèses sous forme électronique semble devoir s'imposer comme une norme. Parallèlement, STAR serait appelé à se déployer dans l'ensemble des universités françaises, et le maillage du réseau devrait donc se densifier. Parmi les différents établissements appelés à faire usage de STAR, bon nombre ne disposeront pas forcément des moyens humains ou matériels nécessaires à un développement optimal de l'ensemble d'un nouveau circuit, étape pourtant vitale. L'ABES pourrait, au travers de formations élargies et de la publication de différents supports, aider au développement, au sein des correspondants STAR, d'une forme d'expertise. À charge ensuite aux correspondants de partager leurs expériences, voire d'apporter un soutien logistique. De ce point de vue, ce qui est déjà mis en place pour l'animation du réseau Sudoc semble une bonne référence.



« Nous pouvons être fiers du Sudoc »

Au cours des trois dernières années, les activités de l'ABES se sont considérablement diversifiées : le portail, les groupements de commandes, STAR, bientôt CALAMES... De fait, aujourd'hui, on ne peut plus parler « du » réseau Sudoc mais « des réseaux » pilotés par l'ABES. En tant que directeur, comment concevez-vous l'action de l'ABES dans ce nouveau contexte ?

- D'abord, rappelons-le : le socle de l'ABES, c'est le catalogue Sudoc. C'est ce qui fonde sa légitimité. C'est sans doute grâce à la réussite du Sudoc que l'ABES a été sollicitée plus largement pour d'autres projets documentaires. Depuis dix ans environ, les professionnels de la documentation ont investi de nouveaux champs (la documentation électronique, les archives ouvertes, la diffusion des documents pédagogiques...). On peut dire que l'ABES accompagne ce mouvement : le développement de plusieurs réseaux pilotés par l'ABES reflète la diversification des métiers de l'information-documentation. Par exemple, la volonté de valoriser les thèses électroniques fait bouger les frontières au sein de l'université. La mise en place de STAR, qui propose un circuit modernisé de dépôt des thèses, implique une recomposition du paysage et des rôles entre écoles doctorales, bibliothécaires, informaticiens... De même, avec l'explosion de la documentation électronique (et de ses coûts !), les SCD ont conforté leur intégration dans les universités. En coordonnant les groupements de commandes, l'ABES a gagné en visibilité auprès des instances dirigeantes des universités.

La question qui se pose aujourd'hui est celle du « cœur de cible » de l'ABES car, à effectif constant, comment mener de front le Sudoc, qui est un outil formidable mais toujours perfectible, et de nouvelles activités ? Pour éviter une fuite en avant, il est indispensable que les missions de l'ABES s'appuient sur une politique précise, dotée de moyens adéquats.

Avec l'indexation dans Google Scholar, le catalogue Sudoc acquiert

en 2007 une visibilité mondiale. Quelles autres actions de l'ABES pourraient inscrire les établissements français de l'enseignement supérieur et de la recherche dans une dynamique internationale ?

- Pour valoriser les données du catalogue, Google Scholar est une vitrine supplémentaire auprès du public, tout comme pourrait l'être OpenWorldCat si les négociations avec OCLC aboutissent. Nous pouvons être fiers du Sudoc : tous les pays européens ne disposent pas d'un catalogue collectif de la documentation de l'enseignement supérieur. Pourquoi d'ailleurs ne pas envisager que les bibliothèques universitaires de pays francophones ne disposant pas de catalogue collectif (la Belgique, par exemple) rejoignent le Sudoc ?

Par ailleurs, l'ABES souhaite se rapprocher de ses homologues étrangers partenaires de PICA (Allemagne, Australie). Une première rencontre aura lieu en septembre 2007. Peu ou prou, nos problématiques sont les mêmes, notamment en ce qui concerne l'enjeu de la qualité des données d'un catalogue collectif alimenté par environ 5 000 personnes. En effet, comment mesurer la « qualité » d'une notice et comment en attribuer les fruits à son auteur ? C'est une de nos préoccupations.

Les Journées ABES ont consacré un atelier à propos du service de références virtuelles. Selon vous, l'ABES peut-elle avoir une action dans ce domaine ?

- La notion de « service de références », traditionnelle dans les pays anglo-saxons et scandinaves, a essaimé tardivement en France. Sa déclinaison virtuelle touche depuis peu nos bibliothèques.

Ce qui m'intéresse, c'est le travail en réseau qu'un tel service implique. La BNF et la BPI (biblios@me) ont d'ailleurs été invitées aux Journées ABES à ce titre. Si les bibliothèques universitaires sont intéressées par cette démarche, si une volonté de mutualisation voit le jour, l'ABES pourrait apporter un soutien technique et logistique pour l'animation de réseau.

Le paysage français de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît des mutations profondes. Quelles incidences ces transformations vont-elles avoir sur les bibliothèques et plus largement sur le paysage de l'information scientifique et technique (IST) en France ?

- Je note que cette recomposition va bien au delà du monde documentaire : création des pôles de recherche de l'enseignement supérieur (PRES), de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES).

Parfois, la logique intégratrice est très forte, comme le prouvent la fusion programmée des universités strasbourgeoises et, devant l'appel, la création du SICD. Cependant, l'autonomie des établissements reste une donnée incontournable comme le prouvent les PRES : pas de schéma unique mais des modèles à géométrie variable selon les desiderata des signataires. Il faut sans doute attendre que la situation se stabilise pour mesurer les conséquences documentaires de ces rapprochements.

Cependant, tout le monde est d'accord pour admettre que le paysage de l'IST est morcelé selon des frontières institutionnelles (enseignement supérieur et recherche) parfois coûteuses. À ce sujet, les conclusions du rapport conjoint (IGAENR et IGF) prônent des rapprochements entre les acteurs nationaux de l'IST, dont l'ABES, le CINES et l'INIST. D'ores et déjà, la décision d'intégrer à l'ABES les activités d'information scientifique et technique du CINES a été prise. Un audit examinera les conditions optimales de cette réalisation. J'aurai l'occasion d'en reparler plus longuement.

Propos recueillis par C. Fleury et I. Mauger

✉ fleury@abes.fr

✉ mauger@abes.fr

Photo : J. Faïta-Hugues

✉ faïta-hugues@abes.fr

Fourniture de documents

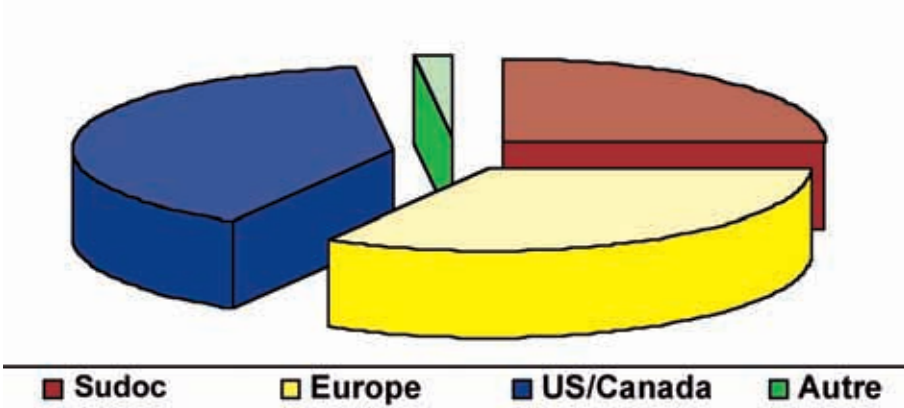
L'INIST, le recours

96 % ! c'est le taux de satisfaction de la fourniture de documents de l'INIST et c'est le reflet de sa volonté, en tant que « guichet unique », de fournir tout document demandé. Ce positionnement nécessite des ressources documentaires importantes – presque 20 000 séries dont 6 770 en cours d'acquisition et plus de 300 000 monographies. Mais la richesse de ses magasins ne suffit pas pour obtenir un tel résultat. Depuis dix ans, l'INIST a mis en place une organisation qui lui permet de localiser et acquérir un document auprès d'autres bibliothèques et services documentaires partout dans le monde. Une vingtaine de bibliothécaires expérimentés s'attèlent à trois tâches :

- 1 explorer, tester et évaluer de nouvelles sources d'approvisionnements ;
- 2 identifier, localiser et commander des documents demandés dans d'autres bibliothèques ;
- 3 réceptionner, contrôler et faire suivre ces documents aux clients.

En chiffres : en 2006, l'INIST a fourni à ses clients 79 146 documents en provenance d'autres fournisseurs, ce qui correspond à plus de 22 % de la fourniture de documents. La part de ces documents augmente. Il y a au moins trois raisons pour cela :

- l'inflation des coûts des revues scientifiques a entraîné une baisse du nombre des abonnements de l'INIST ;
- l'augmentation du nombre de revues de plus de 3 % par an* rend le travail en réseau nécessaire ;
- en même temps, l'accès de plus en plus répandu aux collections entières des grands éditeurs, comme la Freedom Collection d'Elsevier, n'a pas seulement baissé la demande absolue mais aussi diversifié cette demande – ce que les chercheurs, enseignants, étudiants et ingénieurs commandent aujourd'hui auprès de l'INIST correspond de plus en plus à ce que les anglais appellent le « long tail », le grand nombre de titres plus marginaux, moins connus et demandés, indispensable malgré tout à la recherche mais de moins en moins présents dans les collections des bibliothèques.



D'autres réseaux et d'autres lois

L'INIST s'efforce de trouver ces documents d'abord dans d'autres bibliothèques en France, surtout via le PEB, puis via d'autres réseaux nationaux et internationaux comme IMPALA (Belgique, Pays-Bas), SUBITO (Allemagne), NOSP (pays scandinaves) et OCLC (bibliothèques américaines).

Les fournisseurs les plus importants sont néanmoins les grandes bibliothèques britanniques, néerlandaises, canadiennes et allemandes (British Library, TIB Hanovre, ZB Med Cologne, TU Delft et CISTI) qui fournissent à elles seules 70 % des commandes en recours (cf. schéma ci-dessus).

Ce recours a un prix : l'INIST a dépensé, en 2006, plus de 600 000 € pour l'acquisition de documents en recours. En même temps, les délais s'allongent : à l'étape de l'identification et de localisation à l'INIST s'ajoute le délai de livraison, en moyenne entre 2 et 3 (CISTI, TIB Hanovre, ZB Med Cologne) et 5 et 6 jours (Sudoc, British Library). Dans certains cas, notamment pour les documents commandés auprès des bibliothèques américaines, scandinaves, italiennes, espagnoles ou australiennes, ce délai peut dépasser les 10 ou 20 jours ; mais nous avons aussi quelques cas isolés où la commande peut prendre jusqu'à trois mois. Pour améliorer les délais et limiter les dépenses, l'INIST essaie de

contractualiser avec les fournisseurs les plus importants, échange des listes d'abonnements, organise des réunions de travail régulières. La nouvelle structure tarifaire 2007 de la fourniture de documents de l'INIST tient compte de cette réalité, en faisant une différence claire entre les commandes sur le fonds INIST via Google ou Article@INIST (10 €, - 20 % par rapport à 2006) et les autres qui nécessitent un traitement particulier (13 €, + 4 % par rapport à 2006).

L'activité du recours à cette particularité qu'elle est directement liée à l'évolution de l'environnement légal et juridique dans les pays fournisseurs. Deux exemples : à la suite du conflit entre SUBITO et les éditeurs STM, il est devenu impossible de commander auprès des bibliothèques allemandes des documents pour les entreprises françaises ; depuis que le Royaume Uni a transposé la directive européenne de 2001 en loi nationale, la British Library perçoit des copyrights pour les utilisateurs « for profit (business/industry) » allant de quelques euros à plus de 30 euros, des montants qui sont facturés par l'INIST au client.

L'impact sur l'organisation de l'INIST est double : d'une part, l'INIST est obligé d'assurer une veille et de suivre de près l'évolution du droit d'auteurs et de copie dans les principaux pays fournisseurs, ce qui implique l'acquisition de compétences juridiques pour les bibliothécaires de la fourniture de documents et une collaboration étroite avec le juriste de l'INIST ; d'autre

☐ Du 2 au 4 juillet CIDE 10 à Nancy. Au 10^e colloque international sur le document électronique :
« Le document numérique dans le monde de la science et de la recherche »



part, l'INIST doit continuellement explorer de nouvelles sources d'approvisionnement autour du globe. À titre d'illustration, l'INIST est en train d'évaluer et de s'orienter vers des bibliothèques en Italie et en Espagne, aux États-Unis et en Chine et Corée. Mais il n'y a pas que les bibliothèques et autres services documentaires ! Afin d'améliorer l'accès aux thèses internationales, l'INIST est en train de négocier un contrat avec CSA-ProQuest qui devrait permettre, à terme, aux professionnels de l'INIST, d'obtenir l'ensemble des thèses du catalogue UMI par voie électronique et, aux clients de l'INIST, de rechercher directement dans les métadonnées des thèses des deux dernières années.

Et puis, il y a de plus en plus de documents – rapports, thèses, conférences, articles et revues – dans les archives ouvertes, dépôts institutionnels et autres plateformes en libre accès. Pour des raisons légales, l'INIST ne peut pas télécharger et fournir ces documents aux clients. Son choix est, dans ce cas, de fournir le lien au document dans le cadre de son nouveau « service de localisation d'information » (SLI), ce qui garantit au client un accès rapide et peu cher à l'information qu'il cherche.

L'INIST a commencé (depuis 2004) à négocier directement avec des éditeurs pour obtenir l'autorisation de fournir des documents en PDF dans un environnement sécurisé (DRM). Ce nouveau service est opérationnel depuis mars 2007, avec 10 éditeurs et plus de 1 600 revues dont beaucoup ne font pas partie des collections du

fonds de l'INIST. Le principe de ce nouveau service (livraison électronique sécurisée ou LES) correspond au « pay-per-view » des éditeurs : pour chaque téléchargement et impression d'un document, l'INIST verse un copyright à l'éditeur dont le montant est déterminé par contrat (licence) et facturé au client.

Quant aux 4 % que l'INIST ne peut pas fournir, de quoi s'agit-il ? Il y a trois cas de figure :

- le document a été localisé mais le délai pour l'acquisition est trop long pour le client ;
- dans le 2^e cas, ce n'est pas le délai mais le montant du prix et/ou du copyright (la redevance à verser en plus du tarif de base) qui amène le client à annuler la commande ;
- et puis admettons-le, il y a quelques documents que nous n'arrivons pas à identifier, ou à localiser, ou à acquérir, par exemple parce qu'ils sont classés confidentiels ou interdits de reproduction (cf. certaines thèses). Parfois, nous ne pouvons que suggérer au client de s'adresser directement à l'auteur ou à l'éditeur ou à la bibliothèque détentrice du document. Mais cela reste une exception.

J. Gillet
et J. Schöpfel

✉ gillet@inist.fr
✉ schopfel@inist.fr

Jacqueline Gillet - Service « Recours » ☎ 03 83 50 47 24 📠 47 32
Joachim Schöpfel - Département « Édition numérique
et fourniture de documents » ☎ 03 83 50 47 64

Raymond Duval, directeur de l'Institut de l'information scientifique
et technique du CNRS

INIST-CNRS 🌐 <http://www.inist.fr> ☎ 03 83 50 46 60 📠 46 50

📍 2 allée du Parc-de-Brabois 54519 VANDŒUVRE-LES-NANCY CEDEX

* Cf. Mabe M. « The growth and number of journals ». Serials 2003, vol. 16, n° 2, p. 191 à 197

FRANTIQ

Archéologie et sciences de l'Antiquité

FFRANTIQ, créé en 1984 et financé par le département « Sciences humaines et sociales » du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est un réseau de producteurs (bibliothèques, centres de documentation, revues, etc.) qui mettent en commun leurs ressources bibliographiques et documentaires couvrant l'archéologie, depuis la préhistoire jusqu'à l'an mil, et les sciences de l'Antiquité sous tous leurs aspects, destinées à un public spécialisé d'étudiants et de chercheurs.

Le pilotage en est assuré conjointement par la Maison René-Ginouvès - archéologie et ethnologie (Unité mixte de service - UMS 844), la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (Fédération de recherche - FR 538) et par le Centre d'études Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge (Unité mixte de recherche - UMR 6130).* La cellule FRANTIQ est composée d'un administrateur, de deux documentalistes à temps partiel et d'un informaticien assurant la mise en œuvre effective du programme FRANTIQ.

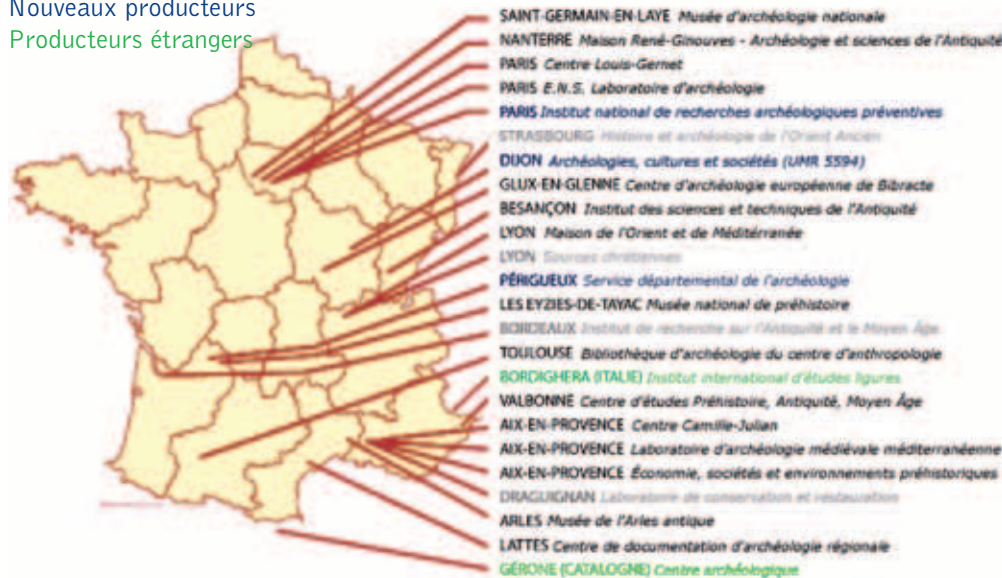
Le réseau regroupe actuellement une vingtaine de partenaires : centres de recherche du CNRS, des universités et du ministère de la Culture, auxquels s'ajoutent deux centres étrangers, Gérone (Espagne) et Bordighera (Italie). Les producteurs adhèrent par simple demande écrite et s'engagent à fournir leurs notices au réseau qui, en échange, leur propose des outils de gestion, d'indexation et de diffusion. Une réunion annuelle est l'occasion de dresser des bilans et de faire des propositions d'évolution ; une liste de discussion permet la circulation des informations et des échanges professionnels permanents.

FRANTIQ assure la maintenance et le développement de trois principaux services.

1 - **Le catalogue collectif indexé** (CCI) compte 290 000 références. Une moitié concerne des monographies, de la littérature grise et des documents en ligne, une autre recense et analyse des dépouillements de publications en série, mais aussi des actes de colloques, des mélanges, etc.

Cartographie du réseau FRANTIQ

Nouveaux producteurs
Producteurs étrangers



URBAMET

Les origines de la base de données Urbamet

La base de données Urbamet a été créée et coproduite, dès l'origine en 1978, par les membres du réseau Urbamet composé des principales institutions françaises ayant trait au domaine de l'urbanisme. Ceux-ci se sont regroupés en 1996 en l'association Urbamet gérée par le centre de documentation de l'urbanisme (CDU) du ministère des transports, de l'équipement, de la mer et du tourisme et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France (IAURIF). L'association regroupe aujourd'hui une quarantaine de membres : services déconcentrés du ministère de l'équipement, agences d'urbanisme, instituts d'aménagement, collectivités territoriales, bureaux d'études... Au fil des années, la base a été implantée sur différents serveurs, celui du ministère de l'équipement d'abord, puis sur le serveur « Questel » en 1984 pour donner accès à la base par Minitel. En 1999 les données ont été transférées sur le serveur du centre d'études techniques de l'équipement de Nord-Picardie (CETE NP) qui assure depuis lors la gestion informatique de la base. La base Urbamet a également été mise en consultation sur cédérom, complété par la suite de références des banques Francis et Pascal de l'INIST. Urbamet est en ligne depuis 1996 sur le site du CDU et sur celui de l'association.

L'alimentation de la base

La base Urbamet, essentiellement alimentée par le CDU et l'IAURIF, est le fruit d'un travail de coproduction en réseau. Une trentaine de centres de documentation participent à l'alimentation de la base :

- diverses directions et services du ministère de l'équipement (direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques, plan Urbanisme, construction et architecture, centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) ;
- le conseil général des ponts et chaussées ;
- des services déconcentrés (directions départementales, régionales de l'équipement, centres d'études techniques de l'équipement) ;

À l'origine, fusion des catalogues de quatre bibliothèques informatisées avec Texto (Lyon, Besançon, Bordeaux et Valbonne), puis extension progressive avec une nette accélération ces dernières années, le CCI est aujourd'hui un outil de catalogage partagé en déploiement.

2 - **La cellule FRANTIQ** pilote ou accompagne l'informatisation et/ou la migration des catalogues et fichiers des partenaires. En 2006, le CCI a migré sur le SIGB libre KOHA ; le passage effectif des producteurs (4 actuellement) en catalogage partagé se fait en fonction des possibilités de formation au nouveau logiciel.

3 - **Le thesaurus PACTOLS** (Peuples, Anthroponymes, Chronologie, Toponymes, Œuvres, Lieux et Sujets), spécialisé, hiérarchique, évolutif et multilingue, a été élaboré avec l'aide des spécialistes des thématiques du réseau. Il permet aux producteurs d'indexer les documents de façon cumulative, une référence pouvant être enrichie de descripteurs complémentaires en fonction des thématiques émergentes et/ou privilégiées propres à chaque équipe de recherche.

Ces services mis en ligne dès 1997 sont accessibles gratuitement sur le site de FRANTIQ¹ et le portail Z39.50². Le site FRANTIQ va faire l'objet d'un profond remaniement pour le rendre collaboratif et conforme à la charte des sites du CNRS. La politique de réseau est une priorité des responsables de FRANTIQ. Le CCI est ainsi partie prenante dans le projet **DAPHNÉ**³ – Action concertée incitative (ACI) du réseau des Maisons des sciences de l'homme. Dès octobre 2007, DAPHNÉ sera un guichet d'accès commun à trois bases de données :

- le *Bulletin analytique d'histoire romaine*,

- les sections « Pré- et protohistoire », « art et archéologie » et « histoire des religions » de FRANCIS (INIST)

- et le CCI de FRANTIQ.

En outre, une coopération entre DAPHNÉ et les bases de données « Zenon » et « Dya-bola » du Deutsches Archäologisches Institut se met en place.

Dans cette même optique, FRANTIQ a entrepris des démarches afin d'être visible en tant que réseau dans le Sudoc.

Brigitte Lequeux

Brigitte.lequeux@mae.u-paris10.fr

Brigitte Lequeux – Ingénieur de recherche au CNRS ☎ 01 46 69 25 76 ou 26 56

☎ 01 46 69 25 69

FRANTIQ – Unité mixte de service (UMS 844) : CNRS + Paris-I + Paris-X

<http://frantiq.mom.fr>

* Le pilotage de FRANTIQ

Pierre Rouillard, directeur de la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie

MAE ☎ 21 allée de l'Université 92023 NANTERRE CEDEX

Bernard Geyer, directeur de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée

MOM ☎ 5 & 7 rue Raulin 69365 LYON CEDEX 7

Didier Binder, directeur du Centre d'études Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge

CEPAM ☎ Sophia Antipolis

250 rue Albert-Einstein 06560 VALBONNE

1 <http://frantiq.mom.fr>

2 <http://portail.univ-lyon2.fr/z3950/>

3 DAPHNÉ : Portail d'accès aux données bibliographiques en archéologie et histoire (Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge) <http://www.daphne.cnrs.fr>

L'urbanisme en ligne

- l'Institut des sciences et des techniques de l'équipement et de l'environnement pour le développement ;
- des instituts d'aménagement ;
- des agences d'urbanisme et des écoles d'architecture (tant que celles-ci dépendaient encore du ministère de l'équipement).
Chaque centre de documentation travaille pour ses propres besoins sur le logiciel documentaire de son choix, indépendamment du réseau. Aucune harmonisation du réseau n'existe à ce niveau ; mais, chaque base locale dispose d'un champ spécial « Urbamet », prévu pour le reversement. L'IAURIF et le CDU, en tant que coordonnateurs, se sont répartis les notices par coproducteurs et sont chargés de recevoir, de contrôler et éventuellement de corriger toutes les notices en vue de l'harmonisation de la base. Après relecture, les coordonnateurs envoient l'ensemble des notices au service informatique du CETE NP pour traitement informatique et reversement dans Urbamet. Depuis peu, les coordonnateurs disposent d'un guichet de contrôle qui permet de repérer les erreurs d'écriture avant envoi (descripteur inexistant dans le thésaurus, ou personne morale ne correspondant pas à son intitulé exact par exemple). Pour finir d'ultimes « moulinettes » mises en place par le CETE NP corrigent encore d'éventuels problèmes de reversement informatique.

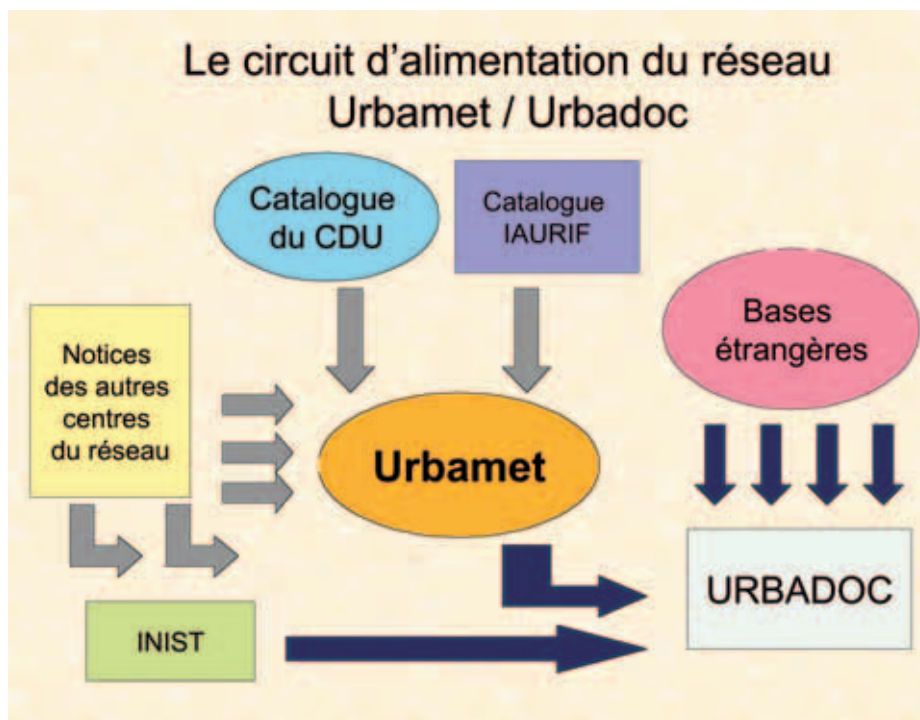
Traitement des documents

Les notices présentes dans Urbamet comportent en plus des données de catalogage habituel :

- une indexation par thème et descripteurs matière (24 thèmes constituent la structure du thésaurus matière Urbamet en ligne sur le site de l'association) ;
- des descripteurs géographiques ordonnés également en thésaurus hiérarchisé ;
- un résumé, complété parfois d'un résumé d'auteur (appelé résumé long).

La base s'accroît d'environ 6 000 notices par an. Elle comporte aujourd'hui plus de 235 000 références. La plupart des documents sont en langue française, mais près de 34 000 sont en anglais et environ 5 600 en espagnol.

Pour éviter des doublons dans la base, le dépouillement des titres de périodiques ainsi



que des noms d'éditeurs a été réparti entre les centres. Un des principes de base du réseau est que le centre qui indexe un document s'engage à le mettre à la disposition du réseau pour l'emprunt. Les disparités entre les centres de documentation qui composent le réseau, les différences de fond et de forme des notices produites, ainsi que la diversité des logiciels informatiques utilisés rendent le travail d'harmonisation de la base Urbamet extrêmement complexe. Celui-ci est cependant nécessaire, car le manque de rigueur est un frein à la recherche.

Urbamet, Urbadoc et le réseau européen

En tant que productrice de la base de données Urbamet, la France a signé en 1992 un protocole d'accord avec quatre pays européens producteurs de bases de données équivalentes :

- l'Allemagne avec la base Orlis de la Deutsche Institut für Urbanistik,
- l'Angleterre avec les bases Acomplete/Urbanline de la Research Library du Greater London Authority,
- l'Espagne avec la base Urbaterr du Cindoc-CSIC,
- l'Italie avec Archinet (Bibliodata-Dolet-

CNBA) de l'institut universitaire de Venise.

Peu après, le cédérom Urbamet s'est enrichi de ces bases étrangères et a pris le nom d'Urbadisc. Les cinq pays producteurs du cédérom Urbadisc se sont ensuite regroupés en l'association européenne Urbadata que la Hongrie et la Roumanie ont récemment rejointe.

Pour remplacer le cédérom Urbadisc, un portail européen sur Internet (Urbadoc) a été mis en ligne en 2005 grâce à l'association. Celui-ci propose sous forme d'abonnement annuel l'accès aux bases des cinq pays. Urbadoc compte aujourd'hui plus d'un million de références. Depuis le 1^{er} janvier 2007, les données de l'INIST des bases Francis et Pascal sont accessibles également sur Urbadoc (190 000 notices environ).

Fonctionnement du portail Urbadoc

Après le choix de la langue, la recherche peut se faire par base, sélectionnée au départ. Dans ce cas, deux types de recherche sont possibles, soit par type de champ avec possibilité de croiser la recherche sur plusieurs champs, soit par index.

Il est également possible de mener une recherche « multibase ».

Focus sur les maths

Le RNBM

Un seul champ permet alors de lancer la requête. Le moteur de recherche balaye les champs choisis communs à toutes les bases, chaque base restant différenciée. Les champs titre, auteur physique et moral, descripteur matière, résumé... sont concernés. Le résultat de la recherche affiche alors la liste des notices avec le nom de la base dont est originaire la notice.

Malgré l'accès payant au portail Urbadoc et l'unique formule d'abonnement annuel, le regroupement de plusieurs bases sur la même plate-forme avec une interface commune et une possibilité de recherche multibase rencontre un grand succès. À noter qu'existe une alternative à cette formule payante : les deux dernières années de la base Urbamet sont accessibles gratuitement sur le site de l'association.

Christine Dubos et Linda Gallet

 christine.dubos@equipement.gouv.fr

 linda.gallet@iaurif.org

Christine Dubos - Centre de documentation de l'urbanisme (CDU) MEDAD / DGUHC

CDU ☎ 01 40 81 93 69 📠 81 15 99

Linda Gallet - Institut d'aménagement et d'urbanisme

de la Région Île-de-France (IAURIF)

Médiathèque ☎ 01 53 85 79 63

📠 85 76 27

IAURIF 📍 15 rue Falguière

75740 PARIS CEDEX 15

Urbamet ou Urbadoc

 urbamet.dguhc@equipement.gouv.fr

Urbamet 🌐 www.urbamet.com

📍 DGUHC/CDU Grande Arche

92055 PARIS-LA-DÉFENSE CEDEX 4

URBAMET en 2007. Plus de 235 000 références, dont environ 24 000 notices d'ouvrages, 112 350 d'articles de périodiques, 68 400 de rapports, 13 400 de congrès, 6 500 de thèses.

URBADOCC en 2007. Plus d'un million de références dont Urbamet (235 000 notices), Orlis (260 000 références), Acompline/Urbanline (160 000 références), Urbaterr (110 000 références), Archinet (80 000 notices), et depuis janvier 2007, Francis et Pascal (190 000 notices).



Source : photo libre <http://www.photo-libre.fr/>

Avec le soutien de la **Société mathématique de France** (SMF), dans les années 70, des mathématiciens et des bibliothécaires se réunissent de manière informelle pour réfléchir au financement de la documentation. Une cinquantaine de bibliothèques de mathématiques aux statuts divers (CNRS, universités, grands établissements...) tentent de faire émerger une politique documentaire mathématique nationale, qui aboutit en 1983 à la constitution du Réseau national des bibliothèques de mathématiques – RNBM¹.

La direction de la recherche du ministère de l'éducation nationale accorde au cours des années 80 une aide financière aux bibliothèques de mathématiques pour soutenir les acquisitions et les abonnements ; cette action sera renouvelée jusqu'à la mise en place des plans quadriennaux. Le réseau œuvre également pour l'informatisation de ses bibliothèques et la formation continue des personnels.

Une fois informatisées, les bibliothèques choisissent de renforcer leur visibilité documentaire, grâce aux outils du web. MathDoc², cellule de coordination documentaire nationale pour les mathématiques créée en 1995, aide les bibliothèques à mettre en place une interrogation commune

de leurs catalogues. Puis naît le CFO (Catalogue fusionné des ouvrages), un catalogue collectif des bibliothèques du RNBM, sous l'égide de MathDoc et de la bibliothèque d'Orsay.

En 2007, le CFO migrera sous un logiciel *open source*. Les ressources continues de 26 bibliothèques sont quant à elles signalées dans le catalogue fusionné des périodiques.

La cellule MathDoc se tourne avec le projet NUMDAM³ vers la numérisation des archives de publications mathématiques et devient pôle associé de la BNF. La problématique de l'accès aux ressources électroniques et des consortiums n'échappe pas non plus au RNBM. Précurseur, le réseau négocie dès la fin des années 90 les accès au service LINK (Springer), à la base de données MathSciNet (American Mathematical Society) et, en partenariat avec MathDoc, à la base de données Zentralblatt (FIZ-Karlsruhe / Springer), pour l'ensemble de la communauté mathématique française. Le paysage de la documentation mathématique française s'institutionnalise en 2004 : le RNBM et le réseau Mathrice (réseau des informaticiens des laboratoires de mathématiques du CNRS disséminés dans les universités et écoles d'ingénieur

RERO : réseau romand des bibliothèques de Suisse occidentale

françaises) deviennent deux groupements de service du CNRS.

Aujourd'hui, le trio RNBM / MathDoc / Mathrice travaille main dans la main sur les questions de numérisation, d'archivage pérenne, et d'archives ouvertes.

Les 42 bibliothèques de mathématiques membres du RNBM se réunissent chaque année lors de sessions de formations sur l'ensemble de ces questions. Les prochaines journées du réseau auront lieu du 1^{er} au 5 octobre 2007 au Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) à Marseille.

Isabelle Mauger
✉ mauger@abes.fr

Avec le concours de J.-B. Bost
O. Luguern et A. Wojciechowska

Pour en savoir plus

G. Sureau et B. Teissier, « Le Réseau national des bibliothèques de mathématiques », Bulletin des bibliothèques de France, 2003, n° 2, t. 48

J.-B. Bost et L. Zweig, « Le RNBM : Réseau national des bibliothèques de mathématiques » Arabesques, n° 37 janvier - février - mars 2005

E. Cherhal, « Mathdoc, spécificités et évolutions » Arabesques, n° 37 janvier - février - mars 2005

J. Marchand, « Mathrice : un GDS », Arabesques n° 37 janvier - février - mars 2005

1 **RNBM** <http://www.rnbn.org/> Réseau national des bibliothèques de mathématiques
2 **MathDoc** <http://www-mathdoc.ujf-grenoble.fr/> MathDoc est une unité mixte de service du CNRS et de Grenoble-I.

3 **NUMDAM** <http://www.numdam.org/> Numérisation de documents anciens mathématiques

4 **Mathrice** <http://www.mathrice.org> Réseau des informaticiens des laboratoires de mathématiques du CNRS

5 **Une enquête**, disponible sur @rchiveSIC depuis janvier 2007, a été menée par A. Wojciechowska sur les usages des archives ouvertes institutionnelles dans le domaine des mathématiques et l'informatique ; la suivante est en cours et les résultats seront commentés en octobre au CIRM.

Né, voilà plus de vingt ans, d'une initiative des universités de Lausanne et de Genève, RERO regroupe

aujourd'hui dans un réseau unique toutes les bibliothèques cantonales et universitaires de Suisse romande ainsi que de nombreuses bibliothèques spécialisées et de lecture publique. RERO

repose sur une volonté commune de collaboration qui s'exprime à travers le partage des compétences, des forces de travail, des moyens financiers et des infrastructures.

Il gère un catalogue collectif de 215 bibliothèques (700 professionnels) qui sont au service des 50 000 étudiants des quatre universités romandes et

de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale, ainsi que de quelque 210 000 usagers qui se recrutent dans toutes les couches de la population. Plus important réseau de Suisse par le volume des collections signalées et le nombre de bibliothèques membres, il maintient un catalogue collectif et un même système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB) pour les grands ensembles de bibliothèques scientifiques, patrimoniales et de référence de la Suisse romande

Organisation

RERO est organisé conformément à une convention passée entre la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO) et les parties signataires que sont les cantons de Vaud, de Genève, de Fribourg, du Jura, de Neuchâtel et du Valais, la ville de Genève, l'Institut suisse de droit comparé (ISDC) à Lausanne et la Haute École spécialisée de

Suisse occidentale. Les organes dirigeants du réseau sont constitués par le *Conseil exécutif*, qui assume la responsabilité administrative et financière de RERO, le *Conseil des directeurs des grandes bibliothèques romandes* (CDROM), qui définit les orientations bibliothéconomiques, et la *Direction*, qui



Le réseau RERO Cantons et hautes écoles de Suisse occidentale

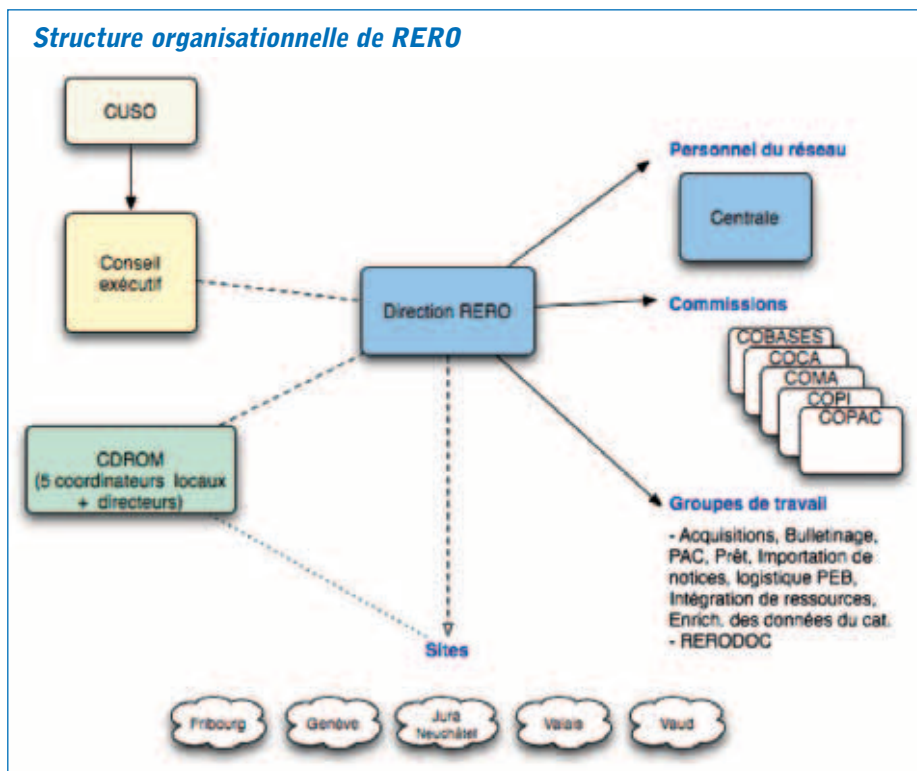
assure la coordination des activités du réseau, le pilotage de l'équipe centrale, la gestion et la mise en oeuvre des projets et directives. RERO est un réseau collaboratif qui s'organise autour du travail de plusieurs commissions et groupes de travail. Ceux-ci peuvent regrouper des spécialistes d'un même domaine (ex. : commission de catalogage) ou, dans le cadre de projets, réunir des personnes aux compétences complémentaires (ex. : groupe de projet d'enrichissement des données du catalogue).

Services aux usagers

RERO est l'instrument d'une « Bibliothèque romande », banque d'information scientifique, culturelle et patrimoniale à l'échelle régionale qui permet à chacun d'accéder à la richesse documentaire de l'ensemble des bibliothèques partenaires, sous forme traditionnelle ou électronique.

.../...

Structure organisationnelle de RERO



L'offre aux lecteurs

- Un catalogue collectif RERO qui permet de localiser plus de 4 millions de références bibliographiques. Des liens du catalogue collectif vers les catalogues locaux donnent accès à la localisation précise (bibliothèque, dépôt, cote, conditions de prêt, etc.). Le contenu du catalogue collectif est indexé par Google Scholar. Les OPACs sont conçus de manière harmonisée avec une ligne graphique, des vues et une terminologie identiques.
- Une aide en ligne.
- Un dossier lecteur (suivi des emprunts, possibilité de réservation ou de prolongation en ligne).
- Un lien vers des logiciels d'exportation de données bibliographiques de type Endnote.
- Un système de PEB commun, ILL-RERO, permettant au lecteur de commander directement depuis l'OPAC du catalogue collectif, des documents disponibles dans une autre bibliothèque de RERO.

- La bibliothèque numérique RERO DOC (<http://doc.rero.ch>) donnant accès au texte intégral des documents de différents types (thèses, mémoires de fin d'études, pré-prints, postprints, rapports de recherche, collections spéciales et patrimoniales) déposés principalement par des institutions membres de RERO.

Projets et perspectives

De nombreux projets reflètent l'activité du réseau, et les priorités de mise en œuvre font l'objet d'une planification semestrielle par la direction.

Exemples de projets en cours

- L'intégration de ressources « résolveur de liens – liste A-to-Z – recherche fédérée », avec une mise en œuvre des outils SFX et MetaLib d'ExLibris dès cet été.

Architecture et fonctionnement

Du point de vue de son architecture technique, RERO est un réseau dit de type « solution composée homogène ».

Au niveau central

Un catalogue collectif (CC) pour le partage des données bibliographiques (catalogage partagé), la gestion des autorités et du vocabulaire, avec 4 millions de titres, 23 000 titres de périodiques, 90 000 autorités, 210 000 autorités matières (vocabulaire RERO)

Un OPAC pour l'accès au catalogue collectif (<http://opac.rero.ch>) et au vocabulaire RERO (<http://subjects.rero.ch>)

Une bibliothèque numérique RERO DOC (<http://doc.rero.ch>)

Un système de PEB (prêt entre bibliothèques) : ILL-RERO (<http://ill.rero.ch>)

Au niveau local

5 catalogues locaux synchronisés, pour la gestion des fonctions locales : gestion des exemplaires, prêts, acquisitions, bulletinage, OPACs locaux

Un même système intégré de gestion de bibliothèques (SIGB Virtua) offrant les modules de catalogage, d'acquisitions intégrées, de bulletinage, de prêt, d'opac, de gestion des autorités.

- L'enrichissement des données du catalogue, avec l'étude des différents moyens d'enrichissement que constituent les tables des matières, pages de couverture, résumés.
- L'importation facilitée de notices bibliographiques à partir de réservoirs, grâce au déploiement de l'outil EZPump (<http://www.ngscan.com>) qui permet d'automatiser certaines transformations.

Un projet important pour RERO dans les 2 ans à venir sera la préparation de sa migration vers le modèle architectural « Virtua Consortium ». Le « Plan stratégique RERO 2003-2007 » avait identifié une remise en question du système actuel et de sa mise en œuvre, demandant de réévaluer l'opportunité et les modalités de l'articulation entre le catalogue collectif et les catalogues locaux de RERO, dans la double perspective d'une plus grande efficacité et de la maîtrise des coûts.

Prestations aux bibliothèques membres

La centrale joue un rôle de centre de coordination et d'exploitation pour le réseau, avec un effectif de 20 spécialistes, bibliothécaires et informaticiens. Elle assure tout un ensemble de prestations et de services aux bibliothèques membres :

- coordination avec les sites, informations et directives
- support, documentation et formations
- contrôle des données, importations, extractions et corrections de masse
- fourniture de produits, listes, statistiques de collections et de production
- gestion informatique des catalogues et des opacs, migrations
- développement et fourniture d'outils professionnels.

Un réseau en Espagne

Le REBIUN

Un mandat d'études dénommé « Fonctionnalités et architecture » a permis aux organes directeurs de se prononcer en faveur d'une solution dite « centralisée », qui mettra en oeuvre, à l'horizon 2009, une base de données unique avec le SIGB Virtua version Consortium. Le modèle organisationnel est encore à l'étude pour identifier les regroupements à effectuer, la visibilité des institutions, la répartition des tâches d'administration, de gestion de données et de paramétrage entre le niveau central et le niveau local, en tenant compte d'une volonté d'harmonisation maximale.

La réalité économique invite à rechercher des solutions efficaces, sûres et permettant des économies d'échelle. À cet égard, avec les prestations et le mode de fonctionnement mis en place, RERO offre un modèle appréciable, stable et qui a fait ses preuves. La décision récente des instances politiques d'adopter le nouveau mode de financement de RERO reposant sur une contribution forfaitaire des cantons démontre la volonté commune de poursuivre ce modèle de coopération. Entre la volonté d'harmoniser, de fédérer, de construire des réalisations communes, et la voie de solutions individuelles, il convient de rechercher le bon équilibre.

RERO entreprend cette année une réflexion importante pour élaborer son nouveau « Plan stratégique 2008-2012 ». La définition d'objectifs devra prendre en compte la réalité, avec le poids des acquis, les perspectives économiques et surtout l'évolution des besoins des usagers.

Romaine Valterio, directrice adjointe
(courriel romaine.valterio@rero.ch)
Marylène Micheloud, directrice
(courriel marylene.micheloud@rero.ch)
Adresse : RERO, Av. de la Gare 45,
CH 1920 Martigny SUISSE,
+41 27 721 85 85
<http://www.rero.ch>

Le réseau des bibliothèques universitaires en Espagne s'appelle le REBIUN

(<http://rebiun.crue.org/>), acronyme de RED de Bibliotecas UNiversitarias (Réseau des bibliothèques universitaires). En fait, il comporte également des bibliothèques de recherche, comme le CSIC (l'équivalent du CNRS), l'Agence espagnole de coopération internationale (AECI) ou le Catalogue collectif des bibliothèques de Catalogne (<http://ccuc.cbuc.es/vt1s24/vt1s/catalogo/consultabasica.html>). Au total, ce réseau regroupe plus de soixante bibliothèques, près de 8 millions de notices de monographies et 300 000 de publications en série. La gestion intellectuelle de la base dépend de l'Association des recteurs des universités espagnoles. Le logiciel documentaire du réseau est AbsysNET (<http://www.absysnet.com>) et la société Baratz assure son développement (<http://www.baratz.es>). Les bibliothèques participantes utilisant des systèmes de gestion de bibliothèques et des formats marc différents, le catalogue est actualisé six fois par an avec la conversion de chacun des fichiers des institutions participantes.

L'avantage majeur de ce catalogue est, sans aucun doute, son nombre de notices. Il est très rare que la recherche d'un étudiant demeure infructueuse et, récemment, a été installé un module qui permet de faire le lien entre le catalogue REBIUN et la fiche du catalogue local. Cependant, malgré les efforts d'harmonisation, les résultats de recherche offrent le plus souvent plusieurs fiches pour la même entité bibliographique. Malgré l'évident effort réalisé par la société Baratz qui a amélioré la situation ces dernières années, les doublons, triplons et autres sont le résultat des versements en provenance de sources différentes avec des ISBN ou ISSN non normalisés et des catalogues de fiches à différents niveaux.

Le REBIUN permet de faire le lien entre une fiche et un document numérique,



mesure importante si l'on tient compte de l'effort réalisé par les universités pour développer leur fond numérique que ce soit des thèses, des documents en *open access* ou des fonds anciens numérisés. **Des ateliers de projets de numérisation** se tiennent tous les ans et le prochain aura lieu en **octobre 2007**.

L'Universidad Complutense de Madrid, la Biblioteca de Catalunya, le Centre Excursionista de Catalunya, la Biblioteca de l'Ateneu Barcelonès (qui font partie du REBIUN et du Catalogue collectif catalan), et aussi le Monestir de Montserrat et la Pública Episcopal del Seminari de Barcelona, ont récemment signé un accord avec Google pour la numérisation des fonds. La mesure, qui a engendré une **controverse** parmi les bibliothécaires espagnols pour ou contre l'utilisation des fonds patrimoniaux publics par une entreprise privée et non espagnole, profitera indirectement au catalogue collectif universitaire REBIUN. Par ailleurs, le REBIUN est lié à Dialnet, base de recherche bibliographique (*open access*) créée en 2001 par l'université de la Rioja. Dialnet permet la recherche dans les revues et les monographies reçues par les bibliothèques espagnoles (<http://dialnet.unirioja.es/>). Enfin, avec les *Journées CRAI*, l'ambition du REBIUN est de favoriser la constitution de réservoirs d'outils, de bases de formation et de bases de connaissances à mutualiser (Université d'Almería, 28 et 29 mai <http://crai.ual.es> ; les communications de la journée précédente sont consultables en ligne <http://www.ubu.es/biblioteca/crai/programa.htm>).

Les médiathèques françaises à l'étranger

Le REBIUN est beaucoup plus qu'une base de données. Par exemple, depuis le début du réseau, les membres associés partagent les mêmes tarifs et les mêmes conditions de prêt entre bibliothèques. Le PEB a permis un fonctionnement satisfaisant des bibliothèques universitaires nouvellement créées, qui ne disposaient que de fonds restreints et ont cependant pu satisfaire leurs usagers grâce à ce service.

Les buts de REBIUN pour le futur, exprimés dans le plan **2007-2010** (<http://www.rebiun.org/doc/plan.pdf>), montrent la nécessité d'améliorer la collaboration et les relations entre bibliothèques universitaires. Un plan d'évaluation, de gestion et de marketing est prévu ainsi que l'ouverture du réseau à des institutions documentaires ne dépendant pas de l'université. Le plan souligne le rôle des bibliothèques universitaires comme soutien de l'apprentissage tout au long de la vie (« live-long learning »), de l'apprentissage par des moyens électroniques (« e-learning »), et les nouvelles compétences demandées aux bibliothécaires. REBIUN a également perçu la nécessité de la négociation et de l'achat coopératifs de ressources électroniques. Avec ces objectifs, REBIUN, réseau indispensable aux bibliothèques universitaires espagnoles, affiche en outre son implication dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et l'espace européen de recherche.

Charo Moreno ✉ moreno@cvz.es
Philippe Bérato ✉ berato@cvz.es

Charo Moreno ☎ 00 34 91 455 15 80
☎ 00 34 91 549 72 50

Casa de Velázquez
✉ www.casadevelazquez.org/
Philippe Bérato
directeur de la bibliothèque
✉ Ciudad universitaria
Calle de Paul Guinard, 3
28040 MADRID – ESPAGNE

Un réseau des missions

Depuis plus d'un siècle, la France s'est dotée d'un important réseau d'établissements culturels dont la majorité possède désormais une médiathèque-centre d'information sur la France.

Partout dans le monde, ce sont près de 400 médiathèques qui offrent quelque 5 millions de documents à plus de 400 000 inscrits et 8 millions de visiteurs.

Ces médiathèques-centres d'information sur la France se situent au sein d'établissements culturels appartenant à deux grandes familles : les services extérieurs des ambassades (Instituts français, centres culturels français, Maisons de France) et les alliances françaises, associations de droit local – Sur environ 1 200 alliances françaises dans le monde, près de 250 ont signé une convention d'objectifs avec l'ambassade qui en fait de véritables opérateurs culturels. Quelques exceptions à cette répartition, les médiathèques implantées dans les services culturels mais ouvertes au public, ainsi que les médiathèques des centres franco-nationaux.

Des moyens des partenariats

Outre la part du budget des établissements culturels qui leur est consacrée, les médiathèques peuvent béné-

ficier du plan d'appui aux médiathèques (PAM). Cet appel à projets, mis en place depuis 1993, accompagne la politique définie par le ministère des Affaires étrangères à travers des thématiques annuelles, apporte une aide à la modernisation, soutient l'exigence de qualité des services.

C'est au millier d'agents recrutés localement qu'incombe au quotidien l'exigeante et passionnante mission de faire fonctionner professionnellement les médiathèques-centres d'informations sur la France, dans un double souci de qualité et de dialogue.

Des personnels qualifiés – 34 actuellement – sont recrutés en France par le ministère des Affaires étrangères pour gérer les principales médiathèques françaises à l'étranger et intervenir en tant qu'experts sur leur zone géographique. En outre, des volontaires internationaux (VI) – 17 actuellement – assistent des responsables locaux.

Chaque année, le ministère des Affaires étrangères met en place des formations destinées aux bibliothécaires du réseau. C'est un élément essentiel de sa politique de modernisation des médiathèques des établissements culturels. L'offre est diverse (des formations régionales viennent compléter des formations de base organisées en France ou depuis la France, auxquelles s'ajoutent des formations thématiques) et contribue à l'amélioration des services rendus.

Les missions

- Faire connaître la France, et plus particulièrement la France contemporaine, en maintenant un lien permanent avec l'actualité intellectuelle et culturelle en France, en favorisant les échanges et la connaissance mutuelle et en organisant des collections tous supports complétées par une offre sur Internet.
- Accompagner l'apprentissage du français, par une offre documentaire orientée vers les apprenants de français et comprenant à la fois des fonds spécialisés en français langue étrangère (FLE) et une structuration des collections générales en direction de ce public.
- Renseigner sur les études en France, par une information sur les différents cursus, les différentes universités et écoles et leurs modalités d'admission.
- Participer aux organisations et associations professionnelles, aussi bien internationales que du pays d'accueil.
- Soutenir le développement des bibliothèques de lecture publique dans les pays en voie de développement.

Des partenariats fructueux avec des institutions françaises de prestige concourent au dynamisme de ce réseau :

Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Université de Nanterre – Paris-X...

Des projets

Les services en ligne aux usagers sont aujourd'hui le chantier prioritaire des médiathèques françaises à l'étranger. La majorité des catalogues est sur Internet, les portails s'enrichissent et l'offre numérique se développe.

À l'occasion du Salon du Livre de Paris en 2007, des rencontres virtuelles, autour d'un programme culturel, ont été organisées en visioconférences avec douze médiathèques et le stand du ministère des Affaires étrangères et de Culturesfrance : « Le tour du monde des médiathèques ». Cette première ouvrait la voie à de nouvelles pratiques qui vont encore enrichir l'activité de ce réseau.


Laurence Eme


 Laurence.eme@diplomatie.gouv.fr

Laurence Eme - Bureau
des médiathèques-centres
d'information et documents
☎ 01 43 17 82 97 ou 89 41 📠 88 83

Ministère des affaires étrangères
et européennes

Yves Mabin - Division de l'Écrit
et des médiathèques

 ccf.cem@diplomatie.gouv.fr

 www.diplomatie.gouv.fr

☎ 01 43 17 80 00

📍 244 bd Saint-Germain
75700 PARIS 07 SP



Les médiathèques en quelques chiffres

Les chiffres ci-dessous (collectés en 2004) concernent 333 médiathèques :
174 en Alliances françaises,
143 en établissements services extérieurs de l'ambassade
et 16 ayant un autre statut.

Les médiathèques dont la surface publique dépassent les 500 m² sont celles d'Alger, Annaba, Buenos Aires, Vienne, Cotonou, Ouagadougou, Bujumbura, Douala, Yaoundé, Bangui, Pékin, Brazzaville, Pointe Noire, Madrid, Port-au-Prince, Pondichéry, Tananarive, Agadir, Casablanca, Marrakech, Meknès, Rabat, Niamey, Londres, Prague, Lomé et Tunis.

C'est en majorité sur le continent africain, Afrique du Nord comprise, que l'on trouve les médiathèques les plus grandes.

Il s'effectue plus de 100 000 prêts par an à **Casablanca, Bucarest, Rabat, Tananarive, Tunis, Fès, Prague, Marrakech et Agadir** ; et de 95 000 à 84 000 prêts, par ordre décroissant à Londres, Yaoundé, Rose Hill, Beyrouth, Moscou. Les médiathèques les plus importantes d'Amérique du Sud – **Buenos Aires et Quito** – et d'Asie – **New Delhi, Pékin et Tokyo** – réalisent environ 45 000 prêts par an.

Pour l'ensemble du réseau, le taux de rotation moyen est de 1,05.

Les inscrits dans les médiathèques correspondent à 59 % de femmes, 44 % ont entre 13 et 25 ans, et la grande majorité est étudiante (39%) ; 83 % sont des nationaux et 11 % des Français.

La répartition géographique

18 % en **Amérique**
15,5 % en **Afrique du Nord et Moyen-Orient**
20 % en **Afrique et océan Indien**
17,5 % en **Asie**
24 % en **Europe communautaire**
6 % en **Europe continentale**

eIFL

Pour un accès plus équitable à la connaissance

Electronic Information for Libraries, (eIFL <http://www.eifl.net/>)

est une organisation à but non lucratif juridiquement implantée aux Pays-Bas et physiquement basée à Rome. Elle représente les intérêts de 48 consortiums de bibliothèques nationales d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, de pays de l'ex-Union Soviétique et d'Europe de l'Est. Reposant sur le principe fondamental que l'accès à la connaissance est essentiel pour l'éducation, la recherche, le progrès économique et l'autonomie des citoyens, eIFL plaide, à l'échelle mondiale, pour un accès équitable à l'information. En effet, pour eIFL, il est primordial que les pays en voie de développement ne soient plus exclus des progrès que les TIC¹ ont apportés aux pays plus riches. Comment lever les barrières qui empêchent les bibliothèques et leurs usagers d'accéder à la connaissance ? En 2001, eIFL a initié la création de consortiums locaux de bibliothèques des anciens pays d'Union Soviétique et d'Europe de l'Est afin de renforcer leur position face aux éditeurs scientifiques dans les négociations d'achat de ressources électroniques. Puis eIFL a progressivement étendu ses activités à d'autres régions défavorisées dans le monde, poursuivant ainsi l'objectif de tisser un véritable réseau de partage de la connaissance entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Pour ce faire, eIFL met en place chaque année dans les pays membres bon nombre de stages professionnels, de campagnes d'information, d'ateliers thématiques et de formations en ligne pour répondre aux besoins de leurs communautés de bibliothécaires. La Conférence générale annuelle marque le rassemblement le plus important de ce réseau et permet aux bibliothécaires des pays membres d'échanger sur leurs pratiques, de discuter des probléma-

tiques actuelles et de prendre part activement aux développements des bibliothèques numériques.

Les sept piliers de la modernisation

Pour faciliter la modernisation des bibliothèques de ses membres, eIFL s'appuie sur sept axes forts.

- 1 Négocier l'accès aux contenus scientifiques électroniques (licences)
- 2 Construire des consortiums de bibliothèques viables
- 3 Soutenir la création de dépôts d'archives institutionnelles
- 4 Sensibiliser au mouvement de l'open access
- 5 Renforcer les compétences sur les questions relatives aux droits d'auteur
- 6 Favoriser l'implantation des technologies du libre open source
- 7 Établir des partenariats stratégiques

Au nom de ses membres, eIFL négocie avec les éditeurs afin d'obtenir l'accès aux ressources en ligne à des taux préférentiels (et parfois même totalement gratuits) et aux conditions les plus justes pour les bibliothèques.

Concrètement, une licence type a été conçue : elle est utilisée à chaque fois qu'un accord est conclu avec un éditeur. Au fil des ans, eIFL s'est forgé une réputation de solide négociateur et a conclu des marchés avec des éditeurs et agrégateurs de ressources anglaises et russes de grand renom.

La création de consortiums de bibliothèques puissants et durables est une des autres activités de ce réseau. Depuis ses débuts, eIFL n'a cessé d'encourager la mise sur pied de consortiums de bibliothèques de recherche, universitaires et publiques dans des pays où le partage des res-

sources et des connaissances n'était pourtant pas une tradition ; elle a également soutenu le renforcement de consortiums là où il y avait déjà eu des tentatives de coopération internationale. Ainsi, pour les pays francophones, eIFL subventionne actuellement la consolidation de consortiums de bibliothèques dans les pays d'Afrique de l'ouest (Cameroun, Ghana, Mali, Niger et Sénégal), ainsi qu'au Moyen-Orient, et en Asie centrale et du sud-est.

Les plus avancés de ces consortiums ont diversifié leurs activités en très peu de temps, atteignant des résultats remarquables en termes de modernisation, de coopération nationale et de partenariats internationaux.

En plus de promouvoir les revues en libre accès et de plaider pour le mouvement en faveur de l'open access auprès des instances nationales et des décideurs du monde de la recherche, ce programme organise régulièrement des ateliers de sensibilisation et d'apprentissage (par exemple en Pologne, en Ukraine, en Lituanie, en Serbie, en Bulgarie, en Russie, en Chine, en Afrique du Sud, au Lesotho et au Swaziland). Bien que eIFL se soit attaché, depuis ses débuts, à favoriser la production de ressources électroniques, c'est vers la création de dépôts institutionnels académiques que ses efforts se sont tournés récemment, en évaluant les besoins spécifiques, en construisant les savoir-faire et en assurant le support technique dans les pays membres. La Pologne, l'Ukraine, la Biélorussie, la Serbie, la Bulgarie, la Mongolie, la Chine, la Russie, l'Afrique du Sud, le Zimbabwe, le Ghana, etc., qui se sont engagés activement dans la réalisation de tels dépôts, verront progressivement leur production scientifique disponible sur la toile.

Avec son programme «Plaidoyer

Portrait de famille

L'équipe de l'organisation eIFL et les coordinateurs nationaux de chaque pays membres, réunis lors de la 5^e Conférence générale annuelle, en octobre 2005, en Lituanie
Photo : V. Jasinevicius pour eIFL

pour l'accès à la connaissance : le copyright et les bibliothèques », eIFL a favorisé la création d'un réseau d'experts sur les droits d'auteur. En produisant des conseils juridiques, l'organisation aide ces experts à mettre en avant le nouveau rôle des bibliothèques dans ce domaine, aussi bien auprès de collègues bibliothécaires que de responsables politiques. Après l'édition d'un manuel sur le copyright et problèmes apparentés, suivra l'élaboration d'un modèle juridique dans la sphère du copyright spécifiquement destiné aux bibliothèques.

Grâce à l'impact de cette initiative inédite, eIFL est crédible lorsqu'elle présente, au nom de ses membres, ses conclusions en matière de droits numériques et de droits de reproduction auprès d'organismes telle que l'OMPI². Pour remettre les pays en voie de développement à niveau sur ces questions, eIFL s'est associé avec des ONG et des organisations de bibliothèques tels que EBLIDA³ et l'IFLA⁴.

Naissance d'une e-communauté

À la suite d'une étude sur l'utilisation des logiciels *open source* en bibliothèque, l'initiative eIFL-FOSS (*Free and Open Source Software*) a vu le jour en octobre 2006. Elle a pour but de favoriser leur implantation, en réponse aux prix inabornables des logiciels propriétaires. Pour y parvenir, eIFL-FOSS plaide pour la conception et la livraison d'un logiciel de bibliothèque clé en main (« Library in a box »), facile



à installer et à maintenir ; des sites pilotes, parmi les pays membres, seront choisis pour le tester. En parallèle, seront développés des outils libres tels que les blogs et les wikis qui contribueront ainsi à façonner une e-communauté ; celle-ci, par son interactivité, facilitera les échanges et le transfert de connaissances.

eIFL s'est toujours montré prompt à s'associer à d'autres initiatives tentant de résoudre le problème majeur de la place accordée aux TIC dans les bibliothèques des pays en voie de développement. Elle souhaiterait accueillir dans son réseau autant de pays que possible, prête à élargir son terrain d'action. Un exemple : eIFL travaille avec de nombreux pays francophones en Afrique (Cameroun, Mali, Sénégal), au Moyen-Orient (Liban, Syrie) et en Asie (Cambodge, Laos), où l'accès aux ressources scientifiques en français est très demandé. Dans cette perspective, eIFL souhaiterait initier des

partenariats avec la communauté des éditeurs francophones et des bibliothèques françaises.

Des synergies sont nécessaires : poursuivre les mêmes buts, c'est soutenir les mêmes valeurs.


Isabel Bernal

 isabel.bernal@eifl.net

Traduit de l'anglais par Christine Fleury et Laurent Piquemal

 fleury@abes.fr

 piquemal@abes.fr

Isabel Bernal - eIFL.net
 eIFL.net c/o ADN Kronos
Piazza Mastai 9
00153 ROME ITALY

- 1 TIC : Technologies de l'information et de la communication
- 2 Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
- 3 European Bureau of Library, Information and Documentation Associations
- 4 International Federation of Library Associations

Pleins feux sur... le fonds « océan Indien »

Une salle de lecture spécialisée au SCD de l'université de la Réunion

La salle « océan Indien », située au rez-de-chaussée de la bibliothèque universitaire de Droit et Lettres, offre un fonds spécialisé consacré aux îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, archipel des Comores, île Maurice, Seychelles, Réunion) ainsi qu'aux milieux insulaires en général et aux cultures et civilisations créoles et indo-océaniques. L'originalité et l'intérêt particulier de ce fonds tiennent à sa définition géographique : il ne s'agit pas d'un fonds local au sens habituel du terme mais d'un fonds régional qui regroupe de la documentation sur des pays différents mais voisins, liés par une histoire et un espace géographique communs. Il a pour ambition de proposer une documentation pluridisciplinaire, plurilingue et multisupport.

Le fonds régional en libre accès

Il est tout à la fois courant et patrimonial. Il intègre toutes les thématiques selon une définition géographique récemment élargie aux pays ou régions d'origine de la population réunionnaise (régions de l'Inde, de la Chine, etc.). La limite avec le fonds de la réserve est souvent délicate à marquer. En effet, pour la Réunion par exemple, de nombreuses publications des années 80 sont aujourd'hui impossibles à trouver. Sans constituer des documents particulièrement anciens ou précieux par leur aspect matériel, ce sont des pièces importantes qui témoignent de la vie intellectuelle de l'époque.

Les collections de la salle sont réparties en différents rayons qui correspondent aux secteurs géographiques concernés. En complément, un secteur « thèmes transversaux » réunit des ouvrages touchant à plusieurs pays ou à l'ensemble de la zone océan Indien.

La réserve et le magasin

La réserve héberge la partie du fonds la plus rare et la plus ancienne. La majorité des 480 ouvrages date des XIX^e et XX^e siècles : récits de voyage, litté-

rature coloniale, ouvrages scientifiques composent cette collection. Quelques ouvrages sont plus anciens et remontent au XVII^e siècle ; c'est le cas de « *L' Afrique en plusieurs cartes nouvelles et exactes et en divers traités de géographie, et d'histoire...* » publié par Nicolas Sanson en 1656 ou de « *Relation du premier voyage de la Compagnie des Indes orientales en l'isle de Madagascar ou Dauphine par M. Souchu de Renefort...* » publié en 1668. Les périodiques locaux sont conservés en magasin, souvent depuis leur premier numéro.

Le fonds de thèses et de mémoires

L'un des axes documentaires étant de recueillir, signaler, proposer les mémoires et les thèses soutenus par les étudiants de l'université de la Réunion, tous les travaux transmis par les facultés et le bureau des études doctorales sont catalogués, dans le Système universitaire de documentation pour la plupart d'entre eux, et mis à disposition.

En 2007, les collections consacrées à l'océan Indien, au service commun de la documentation, représentent un fonds riche, varié, unique pour certaines de ses ressources. Ce n'est pas pour autant un fonds isolé : les partenariats existent et sont constamment alimentés et consolidés. La bibliothèque départementale est un établissement incontournable : patrimoniale et dépositaire du dépôt légal, riche de son histoire, elle est un partenaire précieux et la collaboration avec cet organisme fait partie de la politique documentaire.

Les collections et le public

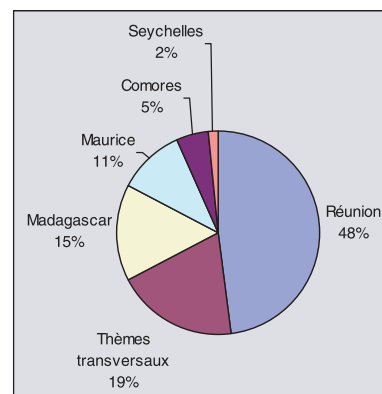
Les collections d'ouvrages papier de la salle « océan Indien » comptent 21 000 volumes pour 13 000 titres auxquels s'ajoutent 490 titres de périodiques morts ou vivants.

Deux conventions ont marqué un temps fort pour l'enrichissement des collections : le don

fait par Paul Ottino, référence majeure pour l'anthropologie de Madagascar et celui effectué par la femme du poète réunionnais Jean Albany.

Un budget avoisinant les 20 000 euros permet un accroissement annuel d'environ 650 titres, complété par un nombre équivalent de dons, essentiellement des mémoires et des thèses. Depuis quelques années, les supports se diversifient même si l'imprimé reste très largement majoritaire. Le Centre national du livre (CNL) est intervenu à plusieurs reprises pour soutenir les acquisitions.

La politique d'acquisition se fonde autant sur un principe de veille éditoriale systématique que sur le respect d'un plan de développement des collections. Cette veille consiste principalement à rechercher les nouvelles productions en consultant des bases de données commerciales, des catalogues en ligne, des bibliographies présentes dans certains périodiques, monographies ou thèses. La lecture attentive de la presse locale permet de repérer des publications hors circuit commercial, des études diverses, des parutions en ligne, etc. Les visites en librairies sont également un moyen de découvrir certains titres. Enfin, les lecteurs, les chercheurs, les spécialistes de tel ou tel domaine peuvent être des sources privilégiées et le réseau informel tissé auprès d'acteurs de la vie économique, politique, culturelle, etc. génère une information précieuse pour enrichir les collections.



Répartition géographique des monographies



Photographie d'une des planches tirée de
L'Album de l'Île de la Réunion...

Malgré la proximité géographique, les difficultés de repérage et d'acquisition sont importantes pour tout ce qui est produit dans la zone océan Indien, hors Réunion. Les frais d'envoi et les nombreux aléas possibles rendent complexe l'achat de documentation à Madagascar, tandis que les règles commerciales mauriciennes (paiement avant livraison des ouvrages) font souvent de la mise en œuvre d'une commande un casse-tête comptable...

Quelques chiffres permettent de décrire la collection imprimée (hors cartes et périodiques) ; elle se compose de 70 % de monographies, de 24 % de thèses et de mémoires, de 6 % de brochures.

Le graphique ci-contre précise les répartition géographique à l'intérieur de la collection de monographies.

Malgré les difficultés liées à sa constitution, le fonds « océan Indien » répond, par son importance et sa diversité, aux attentes d'un public varié. De manière attendue, la salle est fréquentée par un nombre important d'étudiants de tous niveaux et d'enseignants chercheurs. Mais au-delà du public universitaire, la salle attire aussi un public extérieur varié en quête d'information sur la zone océan Indien : chargés d'études pour le compte d'une collectivité ou d'un organisme, journalistes, écrivains, chercheurs à titre personnel, etc.

Enfin, le service du prêt entre bibliothèques permet de rendre accessibles ces ressources uniques à un public métropolitain ou étranger qui n'a pas l'équivalent sur place.

Le catalogue et le Sudoc

La salle « océan Indien » fait l'objet d'une entrée spécifique dans le catalogue local (<http://bu.stdenis.univ-reunion.fr/>). Les acquisitions sont cataloguées dans le Sudoc depuis octobre 2002 et l'export du rétrospectif a été réalisé en février 2006.

La visibilité ainsi donnée aux collections a provoqué l'augmentation des demandes de fourniture de documents par le PEB. Fort logiquement, la salle océan Indien réalise dans le Sudoc la quasi-totalité des créations du SCD ; le taux de création est proche de 60 % et l'activité de catalogage occupe une place importante dans le travail de l'équipe.

Quelle évolution pour la salle « océan Indien » ?

Poursuivre l'enrichissement et le signalement des fonds, développer les partenariats sont les bases de l'action quotidienne. En fonction des moyens et en lien avec la politique de relations internationales de l'université, une politique d'ouverture vers d'autres aires géographiques, notamment vers l'Afrique de l'est et l'Afrique australe, sera mise en œuvre. Enfin, dans la logique d'une politique de développement des ressources en ligne concrétisée en premier lieu par un projet de diffusion des thèses de l'université, le SCD veut initier un projet de numérisation et de diffusion de documents du fonds régional afin de rendre plus accessibles certains ouvrages de la réserve, de sauvegarder des monographies aujourd'hui épuisées, d'offrir une consultation en ligne des mémoires d'étudiants, de répondre aux demandes de PEB...

Valérie Mesgouez

Valerie.mesgouez@univ-reunion.fr

Une université pluridisciplinaire

12 000 étudiants - 4 UFR - 2 instituts
1 école d'ingénieurs
4 bibliothèques universitaires sur 3 campus
12 bibliothèques associées
200 000 ouvrages - 1 500 titres de périodiques
725 000 entrées - 135 000 prêts à domicile
Personnels : 43 ETP (équivalents temps plein) sur 4 sites

Yann Marchand, directeur du service commun de la documentation de l'université de la Réunion

Yann.marchand@univ-reunion.fr ☎ 02 62 93 83 79

SCD 📮 BP 7152 - 15 avenue René-Cassin 97715 SAINT-DENIS

Les chiffres clés du catalogue

État de la base

📖 La base au 1^{er} juin 2007
7 788 341 notices bibliographiques localisées
1 681 578 notices d'autorité
23 330 746 localisations

État de l'activité

📖 Activité du 1^{er} avril au 31 mai 2007
263 880 connexions professionnelles
3 464 746 recherches publiques
36 740 demandes de prêts entre bibliothèques
29 501 demandes satisfaites

Cf. Stéphane Rey, administrateur de « Webstats », la base de statistiques du catalogue 📧 webstats@abes.fr

Qualité du catalogue

📖 De septembre 2006 au 1^{er} juin 2007
150 messages automatiques de « détection de doublons traités en ligne » reçus par les bibliothèques
1 943 doublons possibles non traités examinés par le service « données » de l'ABES
350 messages de rappels envoyés aux bibliothèques en cas de doublons avérés

Cf. Colette Dukhan
📧 donnees@abes.fr

 Mai 2007

Les Journées ABES des 30 et 31 mai ont remporté un franc succès.

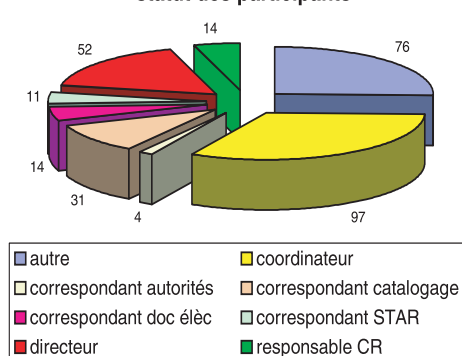
Déjà, à l'issue de l'édition 2006, beaucoup de participants avaient manifesté, dans le questionnaire d'évaluation, leur enthousiasme pour ces rencontres annuelles, la qualité des interventions et l'importance fédératrice d'une telle rencontre – 94 % de personnes satisfaites ou très satisfaites.

Pourtant, l'ABES souhaitait faire évoluer ces journées professionnelles et présentait deux priorités : le besoin de diversifier les sujets abordés, en fonction des profils des participants, et la nécessité de multiplier les temps de débats.

Ce questionnaire fut l'occasion de sonder les participants. À notre grande satisfaction, ils validèrent, à 80 %, le principe de la création d'ateliers thématiques différents.

Les « nouvelles » Journées ABES étaient nées. Dès l'annonce officielle des dates et du programme, l'engouement pour cette nouvelle formule, bâtie donc autour d'ateliers et de séances plénières, a été perceptible. Dix jours seulement après l'ouverture des inscriptions, 3 ateliers sur 6 affichaient complets : « Catalogage et ressources électroniques », « Autorités dans le Sudoc » et « Services de références virtuelles ». Cet enthousiasme confirme ce que l'ABES souhaitait : ce rendez-vous annuel doit permettre des échanges sur nos pratiques quotidiennes dans le Sudoc, mais il ne doit pas laisser de côté des sujets plus prospectifs sur lesquels l'ABES n'est pas forcément attendue...

299 inscrits aux Journées ABES
statut des participants




Si le principe des ateliers a permis l'organisation de débats concrets sur des pratiques professionnelles, la conférence inaugurale d'Elmar Mittler et les interventions d'experts tels que Françoise Leresche (BNF), Janifer Gatenby (OCLC – Pica), Marylène Micheloud (RERO), Alain Roucolle (ISSN) et Christophe Arnoult (Archimed) auront offert l'occasion de faire le point sur les différents aspects du traitement et de la diffusion de l'information scientifique et technique.

L'éclectisme ne concernait pas que les contenus des Journées ABES mais également le public. La moitié des présents étaient des professionnels des applications de l'ABES (Sudoc, STAR, portail). Nous remercions les directeurs d'établissement et les autres personnels d'encadrement (adjoints, responsables de section...) d'être également venus nombreux à Montpellier pendant ces deux jours. La volonté de s'adresser à un public plus large a été entendue.

Gageons que le succès de ces Journées 2007 incitera tous les acteurs du monde de l'IST en France à répondre présents lors de l'édition 2008.

Les neuf premiers PRES

 Les décrets sur les neuf premiers pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) sous statut d'établissements publics de coopération scientifique (EPCS) ont été publiés au *Journal officiel* du 22 mars 2007.

Les neuf noms :

ParisTech
UniverSud Paris
Aix-Marseille Université
Université européenne de Bretagne
Université Paris-Est
Université de Bordeaux
Nancy Université
Université de Toulouse
Université de Lyon

 Juin 2007

« Les bibliothèques universitaires, leviers de modernisation des universités »

Les services communs de documentation sont des leviers puissants pour les politiques aujourd'hui souhaitées par les présidents d'université. Encore faut-il pour cela mieux définir leurs missions et garantir les moyens, matériels et organisationnels, de leur excellence. C'est le sens des sept propositions qui suivent.

Sept propositions pour l'excellence documentaire

1. *Alignement des dépenses documentaires par étudiant sur les standards des pays développés comparables.**
2. *Engagement sur un pourcentage garanti du budget annuel de l'université consacré aux dépenses de documentation, en contrepartie du défléchage des crédits des bibliothèques universitaires.*
3. *Réforme du statut des services communs de documentation pour en faire les opérateurs uniques de la documentation à l'université (intégration de l'ensemble des entités documentaires de l'université au service commun de documentation : bibliothèques de facultés, bibliothèques de laboratoires).*
4. *Création systématique d'une vice-présidence documentation, confiée au directeur du service commun de documentation.*
5. *Généralisation de la formation à la culture documentaire dans les cursus et les maquettes d'enseignement.*

6. Mise en place dans chaque université d'un comité d'orientation pour les nouvelles technologies, réunissant service informatique, service commun de documentation, enseignants, chercheurs et cellule TICE, et présidé par le chef d'établissement.

7. Création d'une grande agence nationale de l'information, la communication et la documentation scientifique et technique, fusionnant l'ABES, l'INIST, le CCSD et COUPERIN, sur le modèle du JISC britannique.

*Pour comparaison, en 2004, les budgets d'acquisition cumulés des bibliothèques universitaires françaises étaient de 65 M d'€, contre 130 M d'€ en Espagne. »

Extrait d'un document de l'ADBU « diffusé par le CA aux tutelles et aux décideurs. »
Cf. www.adbu.fr 18 juin 2007

NDLR
Réseau de contacts...

Le succès rencontré auprès de ses lecteurs, par le dossier de son n° 46, daté avril - mai - juin 2007 et consacré aux *associations de bibliothèques... et de bibliothécaires*, amène Arabesques, grâce à ce réseau de contacts, à ouvrir ses pages - et proposer régulièrement des rubriques - aux associations.

Ainsi, ci-dessus, Les BU, leviers de modernisation des universités...
Texte de l'ADBU, Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

Été 2007


Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Juillet


 Du mardi 3 au vendredi 6 **LIBER à Varsovie**

« European integration : conditions and challenges for libraries »
LIBER 36th Annual Conference 2007

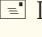
La Ligue des bibliothèques de recherche européennes organise, cette année, son congrès annuel en Pologne.

 Warsaw National- and University Library, Poland


 <http://www2.kb.dk/liber/>

 Du dimanche 22 au mardi 24 **Learning together**

« Reshaping higher education in a global age »

 Institut d'éducation de l'université de Londres

 www.unesco.org/iau

 Jusqu'au dimanche 29 **L'imprimerie, miroir de son temps**

Exposition présentée dans le cadre de la manifestation « L'esprit d'un siècle, Lyon 1800-1914 »


Cf. La Lettre du Musée, n°12, avril 2007

 Alan Marshall, directeur du Musée de l'imprimerie

13 rue de la Poulailleterie 69002 LYON

 www.imprimerie.lyon.fr  mil@mairie-lyon.fr


Août

 Du dimanche 19 au lundi 23 **L'IFLA à Durban**

« Bibliothèques du futur, progrès, développement et partenariats »


L'IFLA, Fédération internationale d'associations de bibliothécaires et d'institutions dont le siège est aux Pays-Bas, à La Haye, organise son 73^e congrès mondial des bibliothèques et de l'information - et son assemblée générale - en Afrique du Sud.

 <http://www.cfifla.asso.fr>

 Du mercredi 29 août au samedi 1^{er} septembre

Internationalisation of higher education

« A strategic imperative for the University of the 21st Century : a view of the South »


 Nelson Mandela metropolitan University - Port Elizabeth - Afrique du Sud

 www.unesco.org/iau



Agenda

Septembre

 Du 19 au 21

Berlin 5 à Padoue

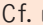
« Des pratiques à l'impact : les conséquences du libre accès sur la diffusion des savoirs. »

L'université de Padoue, la Conférence des présidents des universités italiennes (CRUI) et la Société Max-Planck organisent ce colloque sur le libre accès dans la lignée de celui de la Déclaration de Berlin.

 Du 20 au 22 L'ADBU à Dunkerque

À l'invitation de l'université du Littoral, l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation organise son 37^e congrès à Dunkerque.

La journée d'études du vendredi 21 septembre est consacrée à « La politique documentaire ».

Cf.  http://www.adbu.fr/article.php3?id_article=311

L'ADBU – Voir *Arabesques* n° 46 avril - mai - juin 2007 p. 6 à 11



Présidente : Marie-Dominique Heusse, directrice du service interétablissements de coopération documentaire de Toulouse

 marie-dominique.heusse@biu-toulouse.fr

Vice-présidente : Hélène Chaudoreille, directrice du SCD de Paris-III

Trésorière : Françoise Truffert, directrice adjointe du SCD de Lille-III

Secrétaire générale : Corinne Touchelay, directrice du SCD de Tours... et membre du CA de l'ABES depuis mai 2007 – voir ci-après.

ADBU  www.adbu.fr  Maison des universités 103 bd Saint-Michel 75005 PARIS



Le CA de l'ABES en 2007

 Les membres de droit

du conseil d'administration de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

- le directeur général chargé de l'enseignement supérieur Bernard Saint-Girons représenté par Michel Marian sous-directeur des bibliothèques et de l'information scientifique
- le directeur général chargé de la recherche et de l'innovation Gilles Bloch représenté par Martine Comberousse chef du bureau de l'information scientifique et technique
- le directeur chargé du livre et de la lecture Benoît Yvert représenté par Fabien Plazannet chef du bureau des politiques documentaires
- le président de la Bibliothèque nationale de France Bruno Racine représenté par Christian Lupovici directeur de l'agence bibliographique nationale

 Les membres élus

Pour une durée de trois ans renouvelable le 19 avril à l'ABES, « par et parmi... »
les « conservateurs et conservateurs généraux »
Christine Fleury
les « personnels ingénieurs »
Sylvette Salvit
les « personnels administratifs [...] »
Géraldine Lambert

 Les membres nommés

Pour une durée de trois ans renouvelable à compter du 4 mai 2007
Cf. JO n° 90 du 17 avril 2007

Pierre-Yves Hénin, président de l'université **Paris-I**
président du CA de l'ABES

Lionel Collet, président de l'université **Lyon-I**

Pierre Carbone, directeur du service commun de la documentation de l'université **Paris-XII**

Corinne Touchelay, directrice du service commun de la documentation de l'université de **Tours**

Christine Girard, directrice du service interétablissements de coopération documentaire de **Bordeaux**



Arabesques ISSN 1269-0589

Direction de la rédaction : Sylvette Salvit  salvit@abes.fr

Comité de rédaction

M. Couren - J. Faïta-Hugues - C. Fleury - I. Mauger - L. Piquemal - S. Salvit

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur

ABES  04 67 54 84 10  04 67 54 84 14  <http://www.abes.fr>

Directeur de la publication

Raymond Bérard

 BP 84308

227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala

34193 MONTPELLIER CEDEX 5